

# HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,  
cet hebdomadaire est édité  
par la société  
Haïti-Observateur Group, Inc.  
[www.haiti-observateur.ca](http://www.haiti-observateur.ca)  
Haïti-Observateur  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY 11435-6235  
Tél. (718) 812-2820  
[haiti\\_observateur@yahoo.com](mailto:haiti_observateur@yahoo.com)  
New York: \$1,00  
Partout ailleurs : 1,50 \$  
Haïti: 20 gourdes  
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 29 New York : Tel : (718) 812-2820 ; • Montréal (514) 321-6434 ; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 16 - 23 aout 2023

## LES MAUVAISES NOUVELLES VENANT DE PARTOUT Ariel Henry est-il parvenu au bout du parcours ?

### Human Rights Watch : Mise en chantier d'un gouvernement de transition

L'influente organisation de défense des droits humains américaine « Human Rights Watch » (HRH) élève la voix pour demander la mise sur pied d'un gouvernement de transition, de toute urgence, afin de remédier aux crises, sur tout sécuritaire, qui gangrène la vie des

citoyens haïtiens. Cet appel est lancé aux pays dits « amis d'Haïti », longtemps en gagés dans la recherche d'une solution pour renverser la présente situation. Cette intervention survient au moment où, de partout, fusent des appels tout à fait hostiles à Ariel Henry.

L'intervention de HRW prend l'allure d'un cri du cœur. Le document invite les acteurs à se dépêcher pour mettre fin à l'extrême violence omniprésente en Haïti se dégageant en insécurité totale, à tous les niveaux, donnant lieu à la peur généralisée entretenue par la

terreur des gangs armées perpétrant leur crime en toute impunité.

En effet dans le rapport qu'il a sorti sur les droits humains, en Haïti, cette institu-

gouvernement de transition qui œuvrerait au rétablissement d'un État de droit respectueux des droits et à l'accès aux biens de première nécessité pour tous les Haïtiens, jus-

### LES OBSÈQUES DE BONIFACE ALEXANDRE A EU LIEU

## Son enterrement ajourné, a décidé le gang 400 Mawozo

### Le transport de ses restes à Ganthier impossible

Les funérailles de l'ex-président intérimaire Boniface Alexandre a eu lieu, à la capitale haïtienne, lors d'une cérémonie à la Cour de cassation, qui s'est déroulée ce lundi 14 août, en présence de sa famille, du Premier ministre de facto et amis. La cérémonie de mise en terre, qui devait se dérouler à Ganthier, sa ville natale, n'a pu se tenir.

À la rue des Casernes, au Champ de Mars, où est logé la



Président Jean Boniface Alexandre

Cour de cassation, un dispositif de sécurité avait précédé l'arrivée du cortège funéraire. Plusieurs unités de la PNH étaient déployées dans le périmètre de cette institution, où allait être transportée la bière contenant la dépouille mortelle de celui qui a dirigé, à titre intérimaire, les destinées de la nation, de février 2004 à mai 2006.

La salle d'audience de

Suite en page 14



Ariel Henry peut-être à la fin de sa promenade.



Ambassadeur Ralph Gonzalves

tion exhorte vivement les États-Unis, le Canada, la France et leurs alliés, ainsi que les pays de la CARICOM (Communauté de la Caraïbe) à diligenter « la constitution d'un

qu'à ce que des élections démocratiques puissent servir de base à la formation d'un gouvernement légitime ».

Suite en page 3

## HAPPENINGS! What game is being played in Haiti? THE WESTERN POWERS MUST COME OUT CLEAN

By Raymond A. Joseph



Ariel Henry in cahoots with gangs.

Why are the Western powers still propping up the de facto Prime Minister, the neurosurgeon Ariel Henry, despite recent disclosures about his contact with unsavory characters that are causing so much harm to the country? Is it because they don't want to lose face and admit they made a mistake, when he was chosen, or is it because as their man in Port-au-Prince, he's faithfully carrying out their program to annihilate

Continued on page 7

### CAMP D'ÉTÉ À AQUIN, DANS LE SUD D'HAÏTI

## Plus de 130 enfants présents à l'édition 2023

### Encore une fois, la « Fondation Aquin Solidarité » a livré la marchandise



Séance éducative sur l'écologie.

Par Léo Joseph

Les dirigeants de cette organisation ont lancé la nouvelle édition de leur camp d'été, dont la ville d'Aquin, dans le Sud d'Haïti, est le théâtre, et qui se tiendra, du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre. Plus de 130 enfants, pour la plupart, des pré-ados, vont jouir du privilège de ne pas se soucier de l'insécurité des gangs ou de toutes autres préoccupations, qui s'amplifient généralement. Car pendant près d'un mois, ils vont évoluer dans

Suite en page 2



# CAMP D'ÉTÉ À AQUIN, DANS LE SUD D'HAÏTI

## Plus de 130 enfants présents à l'édition 2023

**Encore une fois, la « Fondation Aquin Solidarité » a livré la marchandise**

*Suite de la page 1*

ns un environnement protégé participant à de nombreuses activités bienfaitantes.

En effet, le coup d'envoi de ce programme, dont la première

moins de l'ambiance dans laquelle vont évoluer ces enfants exposés à un programme englobant des activités sportives, éducatives, cérébrales causeries, notamment sur la flore d'Haïti, excursions, etc. Pendant près d'un mois, dix encadreurs et une équi-

route menant à Côte-de-Fer, ainsi que d'autres attractions naturelles dont dispose cette région.

Il est opportun de signaler que, en raison du sous-développement, par manque d'infrastructures appropriées, des excursions ne peuvent pas être organisées

participants, encadreurs, parents, responsables, tous satisfaits du déroulement de cette première semaine ».

Mais le dépliant distribué par la FSA énumère les activités suivantes : Activités sportives. Soient foot, volley, échecs, danse

structures militaires peu connues ou pas du tout, existent. Par exemple, le Fort Anglais, plus connu sous le nom de Fort Saint-Louis, se trouve sur un îlot, à moins de cinq kilomètres au large de Saint-Louis du Sud. Tandis que le Fort des Oliviers, presque oublié, est logé sur la terre ferme, à Saint-Louis du Sud. Il existe également le Fort Bonnet Carré, qui trône entre Aquin et Lasile. Il faut également signaler la présence de Fort d'Occo, qui se trouve derrière l'église catholique de Vieux-Bourg, dont on ne parle jamais. La politique d'abandon de tous ces forts constitue une stratégie à courte vue, car la valorisation et la mise à contribution de ces structures pourrait constituer un créneau d'exploitation touristique de grande valeur pour le pays.

Il semble que la stratégie militaire des héros de l'Indépendance, une fois les colons chassés de l'île d'Haïti, consistait à construire des fortifications militaires, de tailles diverses, en vue de faire échec à toute tentative des Français de reconquérir leur ancienne colonie. C'est pourquoi, des forts ont été érigés à travers tout le pays. Mais c'est la Citadelle Laferrière construit, comme on le sait, au sommet du Bonnet à l'Évêque, par le Roi Henry Christophe, la vedette des infrastructures militaires d'après-guerre, qui retient l'attention nationale et internationale, bien que négligée par les autorités du pays.

À bien considérer l'existence de ces forts de dimensions réduites trouvés dans cette zone, il y a gros à parier que ce modèle se reproduit un peu partout, dans le pays, mais que ces structures s'effacent totalement de la mémoire collective de la nation, en raison du peu d'attention dont elles bénéficient de la part des gouvernants. Dans de telles conditions, il est possible que d'autres forts abandonnés à la végétation sauvage fassent partie, dans les premières années, qui suivirent la proclamation de l'Indépendance d'Haïti, faisant fièrement partie de l'infrastructure militaire du pays.

### Chapeau fondateurs de Fondation Aquin Solidarité !

La « Fondation Aquin Solidarité » (FAS) a pris naissance en 2007. C'est la créature d'un groupe d'Aquinois, en majorité des femmes, soucieux du progrès et de l'évolution éclairée de leur communauté, ayant décidé de contri-



ournée, qui a débuté avec l'entonnement de l'hymne nationale, « *Formons des citoyens fiers et responsables* », annonciateur d'une grande réussite, pour la saison, commençait déjà à mettre au diapason les participants présents l'année dernière et avant. Selon les dirigeants, 125 enfants ont répondu présent, alors que l'effectif allait atteindre jusqu'à 140, tel qu'avait indiqué le nombre d'inscrits. Le processus d'inscription avait été interrompu, sous la pression des parents voulant offrir cette heureuse expérience à leurs progénitures, et ces derniers s'entichant de revivre les pratiques qu'ils y avaient précédemment faites.

Les premières photos et vidéos officielles de la journée initiale, mises en circulation, sont té-

pe de 4 membres du personnel de soutien seront disponibles pour permettre à ces 140 enfants, âgés de 3 à 19 ans, de jouir des vacances super, dans une atmosphère saine et sécurisée. Les responsables de Fondation Aquin Solidarité (FAS) ont pris toutes les dispositions pour que, au moment où l'insécurité bat son plein, quasiment à travers tout le pays, mais particulièrement à Port-au-Prince, le camp d'été animé par cette institution offre un séjour, à tous les points de vue, heureux à ses jeunes hôtes.

Au menu des activités, les enfants auront l'occasion de visiter, notamment, le Fort Saint-Louis (Fort des Anglais), à Saint-Louis du Sud, à quelque 40 kilomètres au sud d'Aquin; le marais salant situé à quelque 15 kilomètres du Carrefour 44, sur le

aux plages de Zanglais où, à « *Cocoyé Anglade* », le sable fin reste seulement convoité.

Une association nouvellement créée, grâce à l'initiative d'Aquinois soucieux du bien-être et du progrès de leur communauté, la « *Fondation Solidarité Aquin* » saura, au fil des ans, mettre en place des moyens permettant d'offrir d'autres genres de divertissements aux enfants. Pour l'instant, elle utilise les locaux du Lycée Pierre Sully, dont les installations hébergent les différentes activités disponibles.

### Activités variées au camp d'été d'Aquin

Lancé, comme prévu, le 7 août, le camp a bouclé sa première semaine, à la satisfaction de tous. Comme le suggère le bulletin numéro 2 de l'organisation : « *Par*

et théâtre. Ajoutés à celles-ci : visites des lieux historiques et d'intérêt de la région; Jardin botanique des Cayes. Le séjour au camp se termine avec la « *Fête de clôture* ».

Ces initiatives, lancées par la FSA, offrent l'opportunité aux enfants d'entrer en communion avec la nature, de goûter aux simples plaisirs que procurent les activités physiques et cérébrales. Cela nous a permis de découvrir à quel point sont négligés les efforts de nos ancêtres, négligeant, même de mentionner, voire de valoriser, les infrastructures post-guerre de l'indépendance créées afin de prévenir le retour des colons.

En effet, dans la région Sud du pays, seul le Fort Platon, dans les hauteurs de Château, est de notoriété publique. Pourtant, rien que dans la région d'Aquin, des

*Suite en page 9*



# LES MAUVAISES NOUVELLES VENANT DE PARTOUT Ariel Henry est-il parvenu au bout du parcours ?

## Human Rights Watch : Mise en chantier d'un gouvernement de transition

Suite de la page 1

Dans cette même lancée, HRW demande à la communauté internationale, par le truchement du secrétaire général des Nations Unies (ONU), de « veiller à ce que les activités du BINUH appuient la mise en place d'un gouvernement de transition, notamment en fournissant des ressources techniques et financières, et en renforçant les interactions avec les représentants de la société civile et les acteurs politiques haïtiens, y compris l'opposition, et en tenant compte de leurs propositions ».

En attendant que soit élu un gouvernement légitime, Human Rights Watch revendique le contrôle de la Police par les autorités de transition, afin que soient poursuivis et châtiés, dans le cadre des lois en vigueur, les policiers, qui se rendent coupables de violations des droits de l'homme. De même que ceux accusés de corruption, de soutien aux « groupes criminels ou accusés d'autres crimes ».

HRW recommande qu'à titre d'appui à la justice haïtienne, totalement désarticulée, qu'une formation spéciale soit offerte à des juristes, juges méritaires, pour qu'ils deviennent des procureurs et des enquêteurs judiciaires, aussi bien que des juges, pour que les personnes accusées de crimes ne restent pas impunes faute de personnel pour traiter convenablement leurs dossiers.

Ces recommandations s'appliquent également aux criminels, de même qu'aux dirigeants politiques, ou encore aux personnes leur servant d'accessoires ou de collaborateurs, pour que tous rendent compte de leurs méfaits. Tout cela, dans le but de réformer la justice haïtienne trop longtemps défailante.

### Insistance sur tous ceux qui méritent les sanctions

Le document de HRW insiste sur la nécessité d'étendre le régime de sanctions à tous indistinctement, surtout à tous ceux coupables de violations des droits de l'homme et d'appui aux gangs armés et perpétrateurs d'actes criminels.

En effet l'organisation des droits de l'homme fait les recommandations suivantes : « imposer, faire respecter pleinement, mettre à jour de manière régulière et adopter des sanctions ciblées supplémentaires, notamment des interdictions de voyager et des gels des avoirs, à l'encontre des responsables de meurtres, d'enlèvements, de violences sexuelles et d'autres abus graves, et des acteurs haïtiens et étrangers responsables du soutien apporté aux groupes criminels qui commettent des abus, si nécessaire, afin de garantir qu'elles soient adaptées à l'évolution de la situation en Haïti ».

### Des recommandations strictes à l'encontre des auteurs d'actes criminels

Une bonne partie du document concerne les perpétrateurs de crimes, les violeurs des droits humains, ou associés à de tels actes. Aussi recommande-t-il aux pays « amis d'Haïti » de traiter cette catégorie de personnes avec la dernière rigueur. C'est pourquoi il exhorte les États-Unis, le Canada et les pays membres de l'Union européenne (UE) à : « imposer, faire respecter pleinement, mettre à jour, de manière régulière, et adopter des sanctions ciblées supplémentaires, notamment des interdictions de voyager et des gels des avoirs, à l'encontre des responsables de meurtres, d'enlèvements, de violences sexuelles et d'autres abus graves, et des acteurs haïtiens et étrangers responsables

du soutien apporté aux groupes criminels qui commettent des abus, si nécessaire, afin de garantir qu'elles soient adaptées à l'évolution de la situation en Haïti ». Dans la foulée, HRW l'invite à prendre des



Ambassadeur Dmitry Polyansky.

dispositions, afin d'arrêter l'acquisition d'armes et de munitions par les groupes criminels d'Haïti.

Sans les citer nommément, le rapport de Human Rights Watch effleure la question de la dette de l'indépendance impliquant, principalement la France, et les États-Unis, en tant que partenaire. Aussi demande-t-il à ces deux pays de reconnaître, en termes clairs, avec des garanties explicitées sans ambiguïtés, que de tels actes ne se répéteront plus à l'avenir. La France et les États-Unis, sont invités, dans ce même rapport, à assumer leurs responsabilités, par rapport aux préjudices et abus historiques qu'ils ont infligés à Haïti, et dont l'impact négatif continue de hanter le pays et le peuple haïtien. Plus important encore, HRW invite ces deux anciens États coloniaux à collaborer pleinement à la mise en œuvre de l'élaboration d'un processus de réparation, « efficace et sincère », qu'aura lancé Haïti, leur victime.

Le document répudie l'élément clé de la politique d'Ariel Henry, échafaudée par le Département d'État, et le CORE Group à la remorque : des

élections avant même que soit résolue la crise sécuritaire, qui sévit en Haïti.

Alors que Ariel Henry s'ingénie à garder secrètes les recommandations qui ne vont pas dans le sens de ses ambitions de garder le pouvoir, sur le long terme, dans son rapport HRW lui demande de négocier, en toute franchise, avec les acteurs haïtiens. Aussi insiste-t-il pour qu'il demande à l'administration du Premier ministre de facto Ariel Henry de collaborer « de manière significative et de toute urgence » avec un groupe varié issu de différents secteurs du pays, afin de trouver une solution à la crise multidimensionnelle qui perdure. Il insiste pour que soient posé à l'avance « des objectifs bien définis et un calendrier précis ».

### À l'ONU, rumeurs de sanctions contre Ariel Henry

Depuis déjà un mois des rumeurs de sanctions contre le Premier ministre de facto haïtien Ariel Henry font le tour des Nations Unies, à New York. D'aucuns sont allés jusqu'à affirmer qu'une liste de nouveaux individus à tomber sous le coup des censures de l'organisme international, à laquelle est ajouté le nom du chef de gouvernement d'Haïti, serait sur le point d'être diffusée.

Cette décision, dit-on dans ces mêmes milieux, aurait été prise à l'insistance de la Russie et de la Chine, qui reprochent aux décideurs de l'ONU de s'être laissé pousser par les Américains et leurs alliés pour frapper de sanctions des hommes politiques haïtiens et membres

de l'oligarchie politique, ainsi que des affaires, sous l'accusation de supporter les gangs armés et d'autres crimes. Ces deux pays arguent que le neurochirurgien entretient des relations de proximité avec les gangs armés. À cet égard, il mérite davantage de subir des châtiments pour sa mauvaise conduite.

D'autre part, moins de trois semaines environ, avant l'émission du rapport de HRW, l'ambassadeur de Saint Vincent et Grenadines, à Washington et auprès de l'Organisation des États américains, Ralph Gonzalves, a sorti un dernier article, sur la crise haïtienne, dans lequel il déclare que « Haïti a besoin, de toute urgence, d'un gouvernement de transition authentique et représentatif ».

L'ambassadeur Gonzalves écrit, dans son article : « Le président non élu d'Haïti, le Dr Ariel Henry, a été identifié comme l'un des principaux responsables de la crise actuelle en Haïti. Henry et une petite clique qui l'entoure ne gèrent guère les affaires de l'État. En effet, alors que des gangs armés contrôlent plus de 60% de Port-au-Prince et les principaux couloirs du pays, la disparition de l'État est évidente.

Cependant, Henry et son gouvernement désigné ont démantelé ce qui restait des institutions démocratiques haïtiennes. Comme le décrit une coalition de facultés de droit américaines, 'à partir de janvier 2023, il n'y aura plus un seul représentant élu, à quel que niveau de gouvernement que ce soit en Haïti ' ».

Suite en page 4

## HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNÉ

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : [haiti-observateur.ca](http://haiti-observateur.ca)

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

**Richard A. De Brosse**  
Attorney at Law

ACCIDENTS \* REAL ESTATE MAL-  
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

[rdebrosse@QueensLegalPlaza.com](mailto:rdebrosse@QueensLegalPlaza.com)



# LES MAUVAISES NOUVELLES VENANT DE PARTOUT Ariel Henry est-il parvenu au bout du parcours ?

## Human Rights Watch : Mise en chantier d'un gouvernement de transition

Suite de la page 3

» Et M. Gonzalves d'en chaîner avec ces phrases : « *Entretiens, M. Henry a été accusé par les facultés de droit américaines, y compris la faculté de droit de Harvard, et d'autres, de prendre des mesures illégales destinées à prolonger son rôle de président non élu. En mars, M. Henry a nommé illégalement huit juges à la plus haute cour d'Haïti, la Cour de cassation, sapant ainsi la légitimité de la cour à contrôler le pouvoir exécutif. En outre, en décembre 2022, il a organisé un " Document de consensus national pour une transition inclusive et des élections équitables " ».*

En outre, cette semaines

encore, plus d'une cinquantaine d'organisations politiques et socioprofessionnelles d'Haïti ont publié une lettre qu'elles ont adressée à Dmitry Polyansky, représentant permanent de la Fédération de Russie auprès des Nations Unies.

Dans cette correspondance, communiquée par des entités basées également en diaspora, l'aide du diplomate russe est sollicitée, dans la stratégie qu'elles ont lancée pour faire échec à la démarche visant au déploiement d'« *une force robuste* » de Police, sous la houlette du Kenya.

Suivant les arguments contenus dans cette lettre, les signataires comptent sur l'intervention russe sur ce projet pour faire échec à cette démarche, soulignant que les gangs sont étroitement liés à cette ini-

tiative du pouvoir et compte sur l'éventuelle démarche du diplomate russe pour « (...) *enrayer la dérive américano-onusienne, assimilée à un complot criminel consistant à vouloir imposer, par tous les moyens et pour la défense de leurs intérêts exclusifs, une nouvelle occupation étrangère en Haïti* ».

Soulignant encore, dans cette même lettre, que les bandits « *sont activement et quotidiennement mobilisés en vue d'aider à renforcer le chaos fabriqué devant servir de justification à l'occupation* », les auteurs de cette correspondance dénoncent ce qu'ils caractérisent comme étant « *le support officiel de l'ONU et sa complicité choquante et répétée vis-à-vis d'un gouvernement de facto* ».

Poussant encore plus loin ses attaques contre l'équipe au pouvoir, en Haïti, les individus signataires de la lettre ajoutent : « *Ce gouvernement est prêt à tout pour assurer son maintien au pouvoir et continuer ainsi à opprimer le peuple haïtien au profit de ses supporteurs internationaux, ses patrons pour lesquels il travaille. Une telle sollicitation est de nature à pénaliser encore plus le peuple haïtien et à entraver la jouissance de son droit légitime à l'autodétermination reconnu par la charte même de l'ONU* ».

### Le secrétaire général de l'ONU : Double option proposée au Conseil de sécurité

Le délai accordé au secrétaire général de l'ONU pour présenter à ce dernier ses conclusions sur la manière qu'il propose que doit s'effectuer l'intervention d'une force d'intervention en Haïti arrive à échéance. Selon lui celle-ci comprend deux volets.

En effet, ce mardi 15 août, Antonio Guterres a distribué son rapport aux 15 membres du Conseil de sécurité, qui comprend deux options : Soutien logistique à une force multinationale devant accompagner la PNH; renforcer une mission politique déjà en Haïti. Dans l'optique du secrétaire général Guterres, le déploiement de cette « *force robuste* », avec des policiers multinationaux, bénéficiaires de ressources militaires adéquates, est « *nécessaire* » pour combattre les gangs et rétablir l'ordre. Toutefois, il a réitéré sa mise en garde, décourageant l'envoi de troupes onusiennes, soulignant que les Haïtiens ont un mauvais souvenir des casques bleus.

On se rappelle que, après des démarches menées sur plus d'une année, par les États-Unis et le Canada, après que ces deux États eurent refusé de prendre le leadership de cette force d'expédition, le Kenya avait fini par offrir sa bonne volonté en vue de l'exécution d'une telle mission. À ce propos, la mission avait changé de nature, de « *force militaire robuste* », le gouvernement kenyan avait déclaré qu'il allait

contribuer à hauteur de 1 000 policiers.

Presqu'immédiatement, la Jamaïque avait annoncé sa contribution aux policiers kenyan avec 150 soldats jamaïcains, suivie des Bahamas avec 100 policiers.

À la lumière des informations disponibles, on pourrait conclure qu'Ariel Henry évolue sur un terrain piégé. Car autant ses supporteurs internationaux redoublent d'effort dans le sens de l'appui de sa demande d'une intervention internationale, en aide à la Police nationale, sous le leadership du Kenya, autant ses détracteurs se montrent entreprenants dans leur opposition à cette initiative.

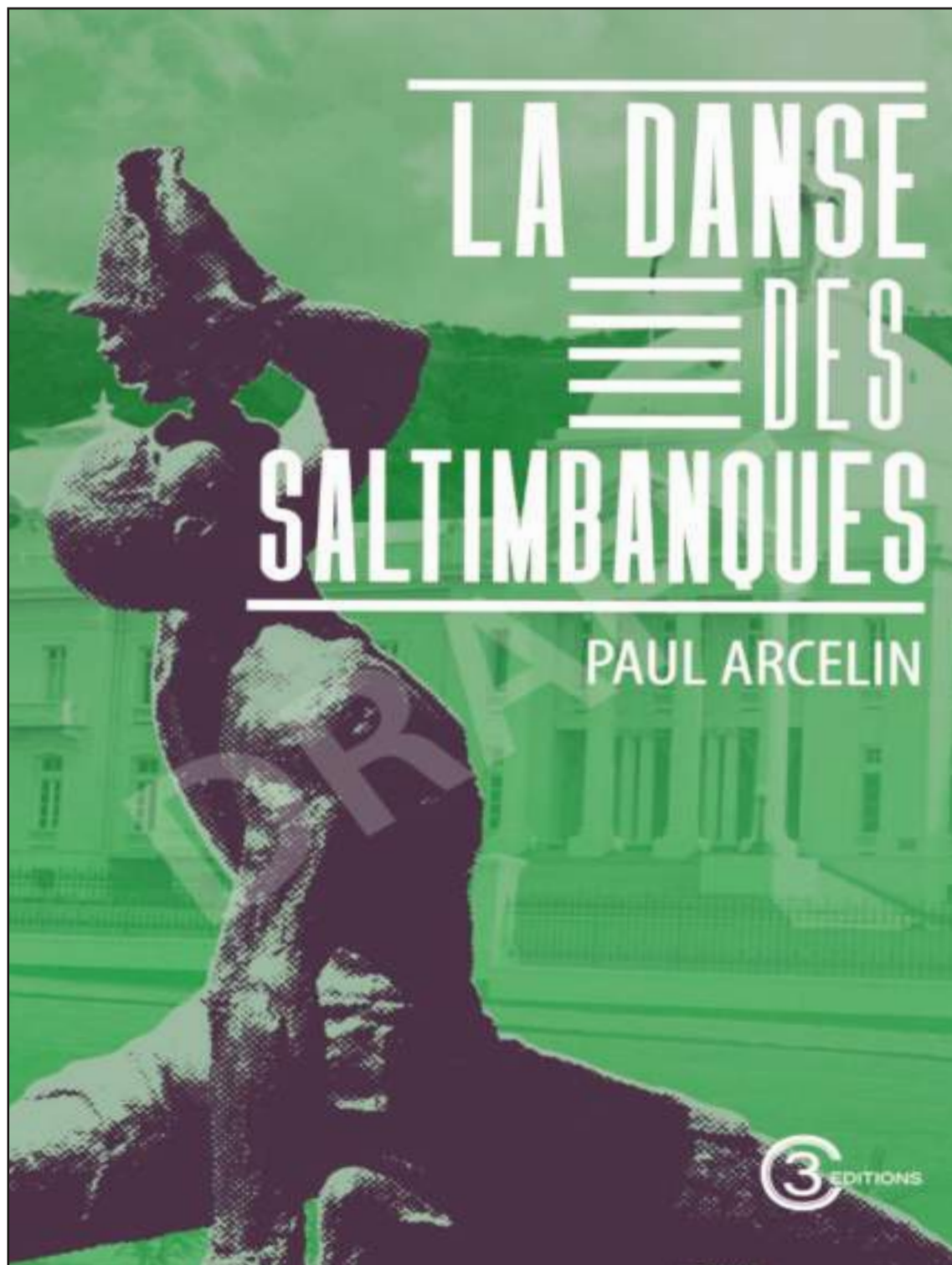
D'un côté, la question de l'illégitimité du Premier ministre de facto est agitée plus vigoureusement. De l'autre, les accusations de corruption et de la violation des droits humains reprochées à la Police kenyane s'intensifient.

De toute évidence le tout va se jouer au Conseil de sécurité de l'ONU, l'entité à qui incombe la responsabilité d'autoriser le déploiement de policiers internationaux avec le Kenya comme chef de fil.

Quant à Ariel Henry, l'offensive des gangs armés, dans la région métropolitaine, notamment à Tabarre et ses environs; à Carrefour-Feuilles et Ravine Pistache, dont les derniers épisodes datent de lundi 14 août, font craindre une levée de bouclier générale contre lui. Surtout après que l'offensive du gang « *Kraze Baryè* » dirigé par Vitelhomme Innocent, eut, dans un premier temps, forcé l'ambassade américaine à suspendre provisoirement ses services réguliers. Avant d'ordonner le confinement du personnel à domicile, dans un second temps, à cause d'une nouvelle offensive de ce même groupe de bandits, moins d'une semaine plus tard.

Surtout qu'aucune explication n'a été donnée sur les raisons qui avaient porté les autorités à omettre de déployer les forces de l'ordre pour protéger la mission diplomatique des États-Unis. Ni la première fois, ni la deuxième !

L.J.





# Daniel Larivière : Un génie de la musique populaire haïtienne (3e et dernière partie)

Par Louis Carl Saint Jean

À dire vrai, l'amour est le thème préféré de bon nombre de nos compositeurs. Presque chacun d'eux a peint ce sentiment avec sublimité. Notre Capois l'a abordé, par surcroît, avec une certaine spiritualité. Le plus souvent, il divinise l'être aimé. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur sept de ses perles que nous avons considérées comme un échantillon de son vaste univers : *Myrlène*, *Danie*, *Adrienne*, *Prends patience*, *Réconciliation*, *Yolande* et *Mariette*.

Dans *Myrlène*, un suave boléro, on sent le frisson qui enveloppe l'amoureux. D'une sincérité enfantine, il promet à sa muse : « *Toute ma vie sera consacrée à te rendre heureuse* ». Plus loin, il renforcera sa promesse : « *Je ferai de toi ce que la grâce est à l'égard du chrétien / Tu seras le soutien de ma vie...* ».

Daniel Larivière nous a fait ouïr le cri de son âme dans *Danie*. On peut entendre le bruit de ses pas revenant loin, de très loin, peut-être du septième ciel, pour accepter « même la mort si elle ne vient ». Obsédé, il avoue à sa mi-gnonne : « *...sans toi, je ne suis rien...* ». Qui mieux est, il prend celle-ci pour « *le plus grand trésor reçu du grand Dieu* ». Per son ne, de ce fait, ne peut donner une âme charnelle à cet homme.

La même spiritualité se retrouve dans *Adrienne*. D'entrée de jeu, il implore la pitié et la grâce de son adorée : « *Adrienne, gen pi tye pou mwen, ti chere... Depi twa zan map file w... Fè mwen gras, ti cheri* ». En plus, pour prouver sa sincérité, il lui fait ce serment : « *Anverite, mwen pran Dieu pou temwen* ».

Le quatrième poème, *Pran paysans*, est une autre merveille. Dans cette pièce, sa verve atteint la transcendance. Elle est comme un psaume, un hymne d'amour.

L'amant croyant supplie sa bien-aimée de prier Dieu quand elle se rend à l'église « *pou pwoblèm nou ka solisone* ». Seul un fol amoureux peut être réduit à ce « *bondieubonisme* » sincère.

Le poète donnera une autre preuve de sa spiritualité en amour dans *Réconciliation*. Désespéré, il sanglote en ces termes évocateurs : « *Jésus-Christ te padonne / Se pa antre nou pou pa gen pa don* ». On y voit une simplicité, une fraîcheur, une douceur qu'on ne retrouve pas facilement dans la prose dans notre musique de danse.

Entre *Yolande* et *Mariette*, on ne sait franchement lequel de ces deux textes choisir tant pour la beauté que la spiritualité. L'une et l'autre de ces deux héroïnes « *fait frémir jusqu'aux genoux* » comme Baudelaire l'a mis dans *Les fleurs du mal*. Dans le premier, on ne peut même plus retrouver les débris du cœur de l'amant abandonné. On le sent déchiqueté de part en part, quand il dit à sa belle, on suppose, d'une voix tremblotante : « *Chéri, mwen inosan nan revokasyon mwen* ».

Plus loin, un mercredi soir, le chagrin subjuguant son être, il a ainsi imploré l'être cher : « *Tout sa ou vle, mwen vle l tou / Lavi mande w...* ». Ici, on hume l'odeur de l'âme malade et inguérissable du poète capois Probus Blot, confiant larmes aux yeux à sa dulcinée, également après une « *révocation* » : « *Je pleure cet amour en pleurant tes tendresses.* »

Apprécions maintenant *Mariette*. Au début de la décennie 1980, Tropicana est au faite de la gloire. En novembre 1980, il publie le disque *Chez eux, au Cap-Haïtien*. Le public et la critique lui réservent le plus chaleureux accueil. Interrogé le samedi 7 février 1981 sur les plateaux de la Télévision Nationale d'Haïti, Gérard Merceron a déclaré au

sujet de « *La fusée d'or* » : « *La pureté d'exécution de la ligne des trompettes de Tropicana est remarquable. Ses compositions sont de grande facture. L'orchestre joue propre* ». Faite par un musicien et un musicologue averti, sévère et exigeant comme Gérard Merceron, cette analyse vaut son pesant d'or.

Justement, des cinq pièces composant cet album, Daniel Larivière en a ciselé trois : *Mariette*, *Ça fè la peine* et *Chantons la Noël*. Les deux autres, *Bonne année* et le pot-pourri de boléros,



Daniel Larivière

sont l'œuvre respective des maestros Emmanuel Turenne et Charlemagne Pierre-Noël.

*Mariette*, écrit avec une verve angélique, est d'un sentiment doux et contemplatif. Comme dans une prière, de son « *cœur franc* », il psalmodie sa déesse, adoptant même le vouvoiement, comme il est de mise dans certaines versions bibliques et dans le romantisme français du XIXe siècle : « *Mariette, L'Éternel dit : Demandez et vous recevrez. Cherchez et vous trouverez. Frappez et l'on vous ouvrira. Chérie, la porte de votre cœur est frappée* ».

Le temps d'adresser sa supplique, cet amant timide et peureux, l'âme endolorie, pleure délicieusement, en dévoilant urbi et orbi : « *Mwen santi m trouble / Mwen pèdi metriz mwen / Mwen pèdi tout san mwen pou yon sèl Mariette* ». Daniel Larivière nous a rappelé, dans cette belle envolée, le grand poète populaire Antoine Radule, qui a mis son cœur à nu dans *Désaccord*, un des plus beaux poèmes de la musique de danse urbaine du pays.

Mais d'autres pièces nous révéleront qu'en ce fol amoureux sommeille également un homme jaloux et possessif ! Considérons deux pièces pour le prouver : *Lè m sèl bouboutte* et *Si*. Dans la première, il déclare sans ambages qu'il donnera tout son bien à sa « *bouboutte* », s'il a la garantie que celle-ci ne lui fera aucune « *méchanceté* » et qu'il ne sera pas la victime d'un « *kout dwèt* ».

Entendez, dans les deux cas, il plaide pour la fidélité.

Dans *Si*, Daniel Larivière a parlé sans euphémisme. Il a averti clairement que, s'il découvre un jour qu'un ami courtise sa « *menaj* », l'un et l'autre deviendront « *deux hommes perdus* ». Qui pis est, ce cœur si tendre peut même devenir violent, en cas d'infidélité. Chacun de nous, en son for intérieur, se demandera s'il ne se retrouve pas dans le morceau intitulé *Si*. Quant à moi, je fais mon mea culpa.

Pendant que nous y sommes, avouons que Daniel Larivière fait partie de nos compositeurs qui n'ont pas prôné la misogynie et le sexisme. Cependant, par souci d'objectivité, il s'avère nécessaire de souligner qu'en deux ou trois occasions, la jalousie lui a consoillé l'intolérance, l'impatience et même la colère. Par exemple, demandera-t-il à Antonia, peut-être infidèle, d'aller « *voye zen w yon lòt kote* ». À une autre, il insistera : « *Nan pwèn tandrès, chere, mennen m ale...* ».

Cependant, comme l'a si bien dit un proverbe tunisien : « *Quand la jalousie est là, la raison s'en va* ». Sans vouloir faire le « *whataboutism* » (qu'en est-il de l'autre ?) et tout en sachant que « *two wrongs don't make one right* » (On ne peut pas éteindre le feu avec le feu), ils sont légion les artistes étrangers à sombrer dans ce genre de dérive. Citons, parmi eux : Charles Aznavour, dans *Tu t'laisses aller* ; Georges Brassens, dans *Putain de toi* ; Michel Delpech, dans *Les groupie* ; Mick Jagger dans *Under My Thumb*, etc. À un degré ou à un autre, chacun d'eux s'était montré impoli envers la femme.

Daniel Larivière ne s'était pas contenté de chanter l'amour et nos jolies femmes. Certainement, il n'a pas eu le côté incisif d'un Manno Charlemagne, ou des groupes et artistes exilés (Jean-Claude Martineau, Michel Rolph Trouillot, Eric Faustin, Kiki

Wainwright, Solèy Leve, Farah Juste, Betty Laurore, Tanbou Libète, Shango, Atis Endepandan, etc.), comme un Antoine Rossini Jean-Baptiste (Ti Manno), dans le contexte socio-politique très difficile des années 1970 et 1980, Daniel Larivière avait le courage de reprendre, à sa façon, le mot qui avait constitué l'arrêt de mort de Jean-Jacques Dessalines, l'illustre fondateur de notre patrie : « *Les Noirs dont les pères sont en Afrique n'auront-ils rien ?* ». On se perdra à vouloir compter les morceaux pour justifier cette assertion. Considérons trois d'entre eux : *Sekou*, *Mizè malere* et *Le mendiant*.

De manière éloquente, dans *Sekou*, Daniel Larivière lance : « *Yon pati moun ap jere milyon / Yon lòt pòsyon moun ap jere ranyon* ». Clairement, on entend, ici, la merveilleuse voix de Jean-Claude Dorsainvil chantant dans le micro du Bossa Combo : « *Yon pati ki jwenn, yon pati pa jwenn O... Se sa lavi pote* ». Rien de plus vrai, surtout chez nous où le fossé entre riches et pauvres a toujours frisé l'intolérance.

Dans *Mizè malere*, il se fait le porte-parole des Ti Sentaniz, des Dérilus, des Boss Célhomme, des Cécilia et de tous les autres « *damnés de la terre* » d'Haïti. On assiste à une scène qui se joue, jour après jour, chez nous, depuis trop longtemps encouragé et entretenu par des forces obscures, tant internes qu'externes. *Mizè malere*, comme *L'argent* de Ti Manno, *Courage* de Claude Desgrottes, *Partagé* du Tabou Combo et d'autres, a été le cri de conscience de la jeunesse des décennies 1970 et 1980.

Du point de vue socio-politique, *Le mendiant* est un des morceaux les plus osés de la musique populaire haïtienne. Il dénote un Daniel Larivière révolutionnaire qui plaide en faveur d'un partage équitable des ressources de la terre. Avec quel courage nous a-t-

Suite en page 13

**Frantz**  
Photo & Video Studio  
PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118  
643 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PENINSULA)  
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

Haitian Bakery & Restaurant  
460 Peninsula Blvd.  
Hempstead, New York 11550  
516-489-5925  
CLOSED ON MONDAYS  
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm  
Friday 10:00 am - 10:00 pm  
Saturday 10:00 am - 10:00 pm  
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



# Kreyòl

## GRENN PWONMENNEN

### Nan lanmò, Lilyan Pyè-Pòl lanse youn mouvman

Samdi pase, 12 out (*dawou* pou mounn nan Nò), yo te chante lanmòman Lilianne Pierre-Paul (Lilyan Pyè-Pòl), Ti Lili nou an, ki te mouri nan dat 31 jiyè, men ki te domine nou vèl yo depi jou sa a. Epi se nan lanmòman l, nan Pak Sent Terèz, nan Petyon-Vil, ke youn mouvman kont gang a kravats pral fè anpil bri.

Pou lanmòman Ti Lili a, tout mounn te mobilize. Menm Premye minis defakto a, Ariel Henry (Aryèl Anri), ak kèk lòt otorite nan gouvènman l nan, te vin nan lanmòman an, san dout pou pran woulib sou youn dam ki vin pi popilè nan lanmò l, apre tout bèl egzans li kite diran lavi l. Bagay yo pa pase jan yo te kwè a.

Asireman, anpil nan nou gentan wè sa k te pase, sitou mounn ki suiv nou vèl sou entènèt. Pèp la te pati dèyè André Michel, ki te konn rele tèt li « *Avoka Pèp la* », men k al foure kò l anba vant Premye minis defakto a, nan chache avantaj pouvwa ak lajan, tankou plizyè lòt ki fè tankou l. Se konsa, pèp la vin konsidere yo kòm « *gang a kravats* », ki responsab sitiyasyon malouk yo vin met peyi a. Enben, André Michèl pran pa l, anba kou ak bourad bò isit, bò lòtbò. Sa fè lapenn pou wè kijan msye t ap eseye chape pou l li, epi yo bloke l toupato. Finalman, se lapolis ki sove l.

#### Lagè avèti pou gang a kravats

Gen youn lòt gang a kravats, ki gentan chape pou l li, anvan pèp la te sakaje l. Se Jean Henry Céant (Jan Anri Seyan), ansyen Premye minis nan gouvènman defen prezidan Jovenel Moïse (Jovnel Mo yiz), ki te chwazi msye pou pòs la nan mwa dout (*dawou*) 2018, pou

ranplase Jack Guy Lafontant (Jak Gi Lafontan). Menm si se sèlman 6 mwa li te pase kòm Premye minis, Seyan te gentan fè kont move zak, jiskaske gouvènman Kanada te met msye anba sanksyon, nan mwa novanm 2022 a, pou lafa son li vyole dwa mounn, sitou nan vòlò tè malere, epi pou sipò li te bay gang k ap fè dega nan peyi a, jan nou tout konnen.

Antouka, menm lè Seyan di otorite Kanada fè èrè nan desizyon yo, yo pa konn sa y ap pale, pou pèp lakay, msye fè pati gang a kravats. Men anvan pèp la te gentan rive sou li,



Dènye omaj Lilian Pyè-Pòl nan Potoprens.

menm jan sa pase pou an syen « *Avoka pèp la* », gad di kò te kouri soti ak msye, li pa t ka fin asiste tout seremoni finerya Ti Lili a.

Menm si Premye minis la, li menm, ki te byen antoure ak sekirite, pa t kouri, omwens li konprann sa k t ap pase a. Asireman, li konprann ke se youn mouvman ki deklanche kont yo tout ki fè pati « *Klib gang a kravats* » la. *Sanble jwèt la make san pou yo tout. Sanble tou ke pèp la aprann lesan ekip « Bwa Kale » a, menm si yo panko pase nan faz voye moun nan peyi san chape. Antouka, ansyen « Avo ka pèp*

*la* », ki trayi mouvman pèp la, manke pase a lenfinitif nan samdi a. Youn pwochè fwa, li ka pa gen menm chans lan.

#### Asireman, Lilyan Pyè-Pòl pa t ap atann ni a youn mouvman konsa

Vwala kijan youn mouvman kòmansé ak lanmò Lilyan Pyè-Pòl, ki pa t konn ap preche vyolans, men ki gen repitasyon youn jounalis ki pa t pè di laverite. Li te pran kout baton, youn kout prizon pou sa sou gouvènman Jean-Claude Duvalier (Jan-Klod Divalye), ki te te voye l ann egzil ansanm ak plizyè lòt jounalis nan kòm mansman lane 1980 yo. Men l te tounen Ayiti apre mouvman 7 fevriye 1986 la. Kòm nou konnen, se lè sa a, pèp la te leve kanpe tout bon kont diktati mounn Divalye yo. Pitit la te eritye pouvwa a nan men papa l, François « *Papa Doc* » Duvalier (Franswa Divalye),

nan Radyo Kiskeya. Imagine nou ke menm Laurent Lamothe (Loran Lamòt), kote l ka che kounnye a, te mete bèl pa wòl pou Ti Lili sou entènèt la.

Antretan, nou pa tande « *Bandi legal* » la, ansyen prezidan Michel Joseph Martelly (Michèl Jozèf Mateli), ki te chèf Lamòt. Sandout, li gen youn dan kont Lilyan Pyè-Pòl jouk kounnye a. Antouka, anvan ke manm « *Klib gang a kravats* » la, msye oblije ret

nan, nan Taba. Enben chèf Polis nasyonal la (PNH), Frantz Elbé, te pase polisye l yo lòd pou degèpi mounn yo tousuit. Sa te fèt nan dat 25 jiyè ak kout baton, gaz lakrimojèn ki te pike je mounn yo plis pase piman. Epi diplomat Ameriken yo pa t di anyen.

Vwala ke gang yo fin man de anraje, zam ap chante nan zòn Taba kote ambasad la ye. Se konsa, nan dat 8 out kam otorite ameriken yo oblije fè



Sèkèy Bonifas Aleksann ekspoze nan Kou de kasasyon.

byen lwen pou fè mounn bliye l. Paskè jan yo di pawòl la, « *lagè avèti pa touye kokobe* ». Dorenavan, lagè deklare kont gang a kravats, menm jan sa deja kòmansé kont gang a sapat.

#### Kominote entènasyonal la anfas youn dilèm : Kisa pou yo fè ak gang a kravats yo ?

Kòm nou konnen, gen youn pawòl k p pale byen cho kounnye a sou kesyon youn fòs polis peyi Kenya, ki sanse vin Ayiti pou ede regle kesyon gang nan. Men se gang a sapat y ap pale, e pa menm tout, pas ke pawòl la pran lari ke Premye minis la an kontak dirèk ak sèten chèf gang, sitou avèk Vitelhomme Innocent (Vite lòm Inosan), ki se mèt gang Kraze Baryè a, ki sot fè gwo dega nan zòn Taba.

Nou deja li nan jounal 2 semèn ki sot pase yo kijan gang Inosan an te lakòz youn bann mounn—fanm ansent, fanm k ap bay ti mounn tete, ti zanfan, granmounn sou baton, elatriye t oblije kouri kite la kay yo vin chache pwoteksyon devan ambasad Amerikèn

men ambasad la, ki pa ka bay sèvis kòm otrefwa. An plis de sa, Depatman Deta te deja mande tout Ameriken degèpi, kite Ayiti.

Se nan menm sikonstans sa a, nou tande ke otorite nan peyi Kenya, jouk nan Lafrik de Lès, aksepte pou voye youn fòs polis, ak mil (1 000) polisye pou vin ede met lòd ann Ayiti. Jouk semèn pase a, Konvèsyon sekirite Nasyon Zini (ONU), pa t ko reyini pou apwouve deplwaman fòs la ann Ayiti, byen ke gen lòt peyi nan gwoup CARICOM nan, vwazen Ayiti yo, ki deja dakò pou fè pati debakman ann Ayiti a.

Men patriyòt Ayisyen poze kesyon an youn lòt fason. Èske twoup k ap vin Ayiti yo pral sèlman derasinen gang a sapat, epi kite gang a kravats yo ap banbille ? Kanta pou Pèp ayisyen an, li montre chemen pou yo pran : Ni gang a sapat ni gang ak kravats, se rache manyòk, bay tè a blanch.

**TiRenm/  
Grenn Pwonmennen  
raljo31@yahoo.com**



# HAPPENINGS!

*Continued from page 1*

Haiti, the first Black Republic in the world, the second free independent nation in the western hemisphere, second only to the United States of America?

Let's be clear about the Western powers in the current debacle of Haiti. Through their ambassadors in the CORE Group syndicate in Port-au-Prince, they named Dr. Henry Prime Minister of Haiti in a tweet issued July 20, 2021, following the assassination of the de facto President Jovenel Moïse on July 7. By their action, they had banned Claude Joseph (no relation), the former Foreign Minister, who was still holding on to the title of interim Prime Minister. Indeed, he was to be replaced by Ariel Henry, who had been named to the post by the assassinated president, but who had yet to be sworn into office.

For all to know, here are the members of the CORE Group: In alphabetical order, the ambassadors of Brazil, Canada, France, Germany, Spain, United States, as well as the representatives of three major international organizations: the European Union, the Organization of American States and of the United Nations.

## Ariel Henry: A potentate without restrictions

It was exactly two years, last July 20, since the CORE Group set up Dr. Henry as sole boss in Haiti. Besides wearing the Prime Minister's hat, he also wears that of the President of the Republic, unrestrained by any Parliament, which has been non-existent since January 2020, before the assassination of Jovenel Moïse, who had been ruling by decree, since the mandates of all the 119 Deputies in the Lower House had elapsed. Also, single-handedly, he had dismissed 10 Senators, along with 10 others whose mandates had elapsed, reducing the Senate to only 10 members. As of January 10 of this year, all veneer of democratic rule disappeared when the mandates of the 10 remaining senators elapsed. Really that didn't matter, because they were only collecting their monthly paychecks, for without quorum, they couldn't operate in a Senate, the full membership of which should be 30.

As it is, no elections were ever held during the four years of the Moïse administration. Thus, all officials, down to the mayors and the rural representatives called ASEC and CASEC, have been appointed by executive order. Things worsened under Dr. Henry, whatnot with a dysfunctional judiciary. Even *La Cour de Cassation*, as Haiti's Supreme Court is called, finds itself under the

thumb of the Prime Minister who, on March of this year, swore in eight of the Justices he had picked out to complete the 12-member High Court, which had been in hibernation.

Based on recently disclosed information, Ariel Henry has contact with certain gang leaders, especially with Vitelhomme Innocent, the leader of the gang *Kraze Baryè* (Tear Down the Gates), who has been very aggressive in his attacks in neighborhoods near the U.S. Embassy in Port-au-Prince. On August 8, U.S. officials announced their Embassy closed "temporarily." Not to cause too

NUH, the UN Integrated Bureau in Haiti. She went as far as saying that she had observed a diminution in gang attacks since the inauguration of the Federation.

## Ariel Henry in cahoots with gangs; the CORE Group bears responsibility

Forget the damaging declarations of Pierre Espérance, who heads the Haitian Network of Human Rights (French acronym RNDH) regarding the relations existing between Vitelhomme Innocent and Prime Minister Henry, as well as with Frantz Elbé, chief of



*Vitelhomme Innocent, the gang leader closest to Ariel Henry*

much panic, another statement was issued the same day, to the effect that all employees would remain within the embassy compounds but would attend to certain urgent matters.

Previously, on July 7, the State Department had ordered all "non-emergency government personnel and their family members to leave Haiti as soon as possible." Moreover, U.S. citizens living in Haiti should also leave as soon as possible "by commercial or other privately available transportation options." And this renewed "Security Alert" about Port-au-Prince from the Embassy on August 12: "**Events:** Due to ongoing police activity and heavy gunfire in the vicinity of the Embassy compound, all Mission personnel are restricted to the Mission compounds until further notice."

The situation has gotten to this point under the glare of the CORE Group syndicate, which has acted as if everything has been normal in Haiti, even under the late Jovenel Moïse, when the Gang Federation was inaugurated in June 2020. In fact, the president was applauded for facilitating such an accomplishment by none other than Helen Ruth Meagher La Lime, the then head of BI

the Haitian National Police (HPN).

In the French and English editorials of the August 2-9 edition of the paper, the editor quoted Pierre Espérance profusely. For those who may have missed his eye-opening remarks, we repeat them all. "Since January 15, 2023, Vitelhomme Innocent had asserted his closeness to the authorities, including to those of the PNH," he began, and continued: "Among other things, he's travelled in a motorcade which has two vehicles bearing State Service and Official license plates respectively, and a Toyota pick-up double-cabin police vehicle, with license plate 101191, clearly identified as belonging to the PNH."

And this other relevant information from Mr. Espérance: "On July 16, 2023, at around 8 p.m., twelve vehicles bearing Service de l'État and Official license plates drove into the stronghold of Vitelhomme Innocent, where a meeting lasting several hours was held. Since then, Vitelhomme Innocent's attacks on the populations of Croix-des-Bouquets, Delmas, Pétion-Ville and Tabarre have intensified."

There has been no denial of these stated facts by the office of

the Prime Minister or by the Police chief. Therefore, we must conclude that the renewed attacks of the gangs, especially in the vicinity of the U.S. Embassy in Tabarre, is a concerted action, as a cynical Prime Minister Henry intensifies his request for "robust foreign military intervention" in Haiti against the gangs,—of course his own excepted—, to allow him to remain in power for a long time.

Which begs the question: Are those in the CORE Group acquiescing to that plan which will benefit their minion who would keep power while he oversees Haiti's disintegration? In so doing, the former colonizers, now the bigwigs pulling the strings of the Western diplomats in Haiti, are accomplishing what was envisaged for the country since its independence. There's no forgetting the inequities visited on Haiti for the audacity of our ancestors who defeated the mighty army of Napoléon Bonaparte in the Battle of Vertières on November 18, 1803, putting an end to three centuries of slavery and becoming a beacon of freedom for enslaved people everywhere!

As punishment, embargoes were declared by the former enslavers in the early days after independence. There was the double debt of independence, lasting more than a century imposed on the country by French King Charles X, who was applauded by his Western associates. Even U.S. President Thomas Woodrow Wilson, at the behest of National City Bank of New York, got in the game by sending a Marine detachment on December 17, 1914, to enter Haiti's National Bank and steal the country's gold reserve of \$500,000 for "safe keeping" at

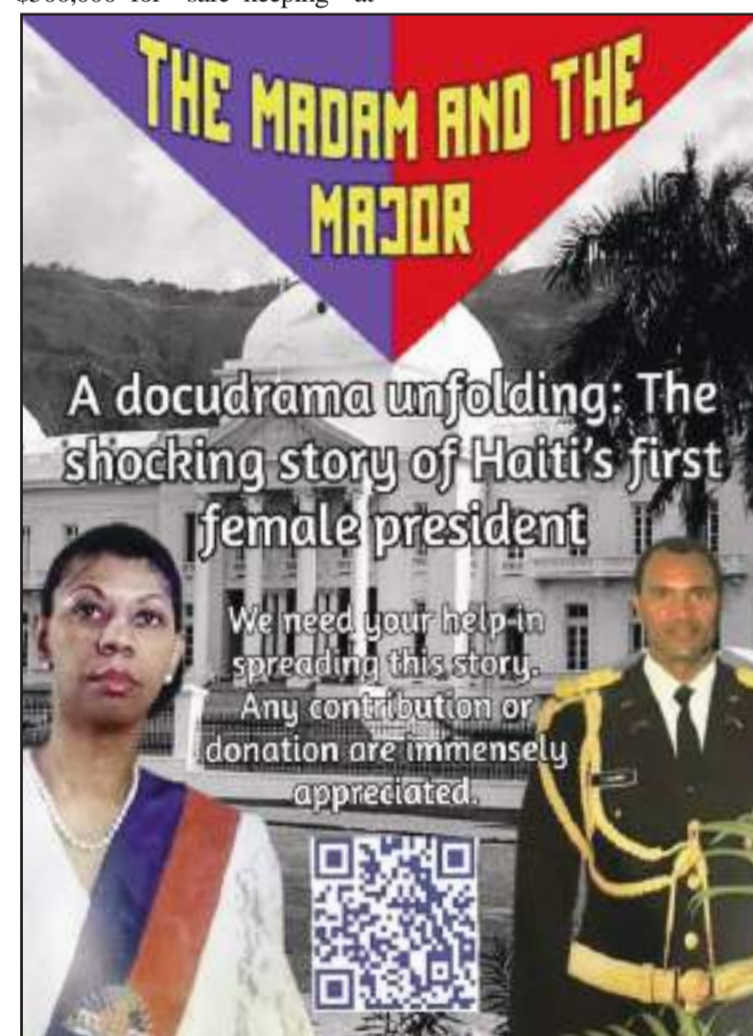
Wall Street. According to calculations, in 2021, it's equivalent to \$13,526,578.00. That preceded the invasion of July 28, 1915 that lasted 19 years.

With France's double-debt, the last penny of which was paid in 1947, calculated to have been the equivalent of \$21 billion in a series of articles in the New York Times in May 2022, added to the U.S. \$13 billion, the Western powers owe billions in reparations to Haiti, which, properly managed, can solve the multifaceted crisis facing the country and allow Haiti to become the original *Pearl of the Antilles* it should be. Then, it would retain its citizens at home, instead of their becoming headaches for our neighbors in the western hemisphere and beyond, and U.S. horse-mounted agents at the southern border with Mexico would be lassoing him them as wild animals and crowding them like merchandise into so many flights, to return them to the hell-on-earth from which they had escaped.

So, the descendants of the former enslavers and colonialists, now leaders of the CORE Group, who imposed their will on Haiti, by having Ariel Henry tweeted into his post, and who stand firmly behind him, while the gangs advance toward full control of the country, must be held responsible for the current mayhem, which they're trying to drop like a hot potato into the laps of other Black nations in Africa and in the Caribbean that are being used as intermediaries.

It's time to stop the hypocritical and cynical game!

**RAJ**  
raljo31@yahoo.com





# NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

## Une catastrophe humaine survit en même temps qu'une autre naturelle

Jusqu'à lundi soir, 14 août, la catastrophe des feux débordés, depuis la soirée du lundi 7 août, font de Maui, l'une des îles de l'archipel hawaïen, un enfer sur terre, dominant le cycle des nouvelles. Déjà 99 morts répertoriés jusqu'à hier, mardi, 15 août. Mais l'événement d'avant-hier soir (14 août) a changé la donne. C'est Donald Trump, une catastrophe d'ordre humain, qui a éclaboussé Maui, dominant les grands titres de la presse tant écrite que parlée, en sus d'enivrer les réseaux sociaux.

Tel qu'on avait titré, la semaine dernière, dans cette colonne, « *L'ex-président Trump bientôt inculpé une quatrième fois* ». C'est fait en un temps record, et très adroitement, la procureure (District Attorney) Fani Willis, prenant au dépourvu les partisans de l'ex-chef d'État qui, selon les rumeurs, s'approprièrent à causer des problèmes. C'est si vrai, que les autorités de Georgia, d'Atlanta précisément, avaient pris les précautions nécessaires, en mettant en place une ceinture de sécurité autour du tribunal du comté Fulton, en vue d'une protection contre tout assaut.

En effet, n'attendant pas mardi (hier), comme on l'espérait, le grand jury, qui délibérait sur le cas lundi durant la journée, a continué la séance jusqu'au soir. Il était passé 18 heures (6 pm), quand le verdict a été annoncé.

### Un complot dans lequel Trump est à découvert

Unanimement, le jury a trouvé coupable l'ex-président Trump de 12 chefs d'accusation, dont le plus grave est le « *Racketeer Influenced and Corrupt Organization Act* ». C'est-à-dire qu'il avait sciemment participé, même organisé, un complot pour commettre une fraude monumentale, ceci pas seulement dans l'état de Georgia : l'attentat de vol de l'élection présidentielle de novembre 2020, quand il avait essayé, par tous les moyens, d'annuler le vote en faveur du

candidat démocrate Joseph « Joe » Biden, qui avait été déclaré gagnant, ayant scoré une avance de sept millions (7 000 000) de voix à l'échelle nationale, en sus d'être aussi victo-

n'a pas vu la vidéo compromettante, souvent diffusée dans les bulletins de nouvelles télévisées? Voici Trump, plaçant un appel, de Washington étant, au secrétaire d'état de

tard, soit le 6 janvier, en vue d'annuler la certification de la victoire de Biden, par les deux Chambres réunies. Oyez: « *What I want to do is this. I just want to find, uh, 11,780*

d'après la plupart des experts en la matière, à démontrer la témérité de Donald Trump, faisant pression sur le personnage clé, ayant regard sur les chiffres concernant le vote dans l'état de Georgia. Heureusement, M.

Raffensperger, républicain d'idéologie, n'avait pas succombé à la pression. On veut croire qu'il fait partie des témoins à charge contre Trump.

Dans une déclaration qui lui est attribuée, circulant sur les réseaux sociaux depuis lundi, Raffensperger a vendu la mèche quant à sa position vis-à-vis Trump. Voici notre traduction du texte anglais : « *Les principes de base les plus importants d'une démocratie agissante sont la responsabilité et le respect de la Constitution et de l'État de droit. Il ressort qu'ils soient de mise ou non* ». Voici en anglais : « *The most basic principles of a strong democracy are accountability and respect for the Constitution and rule of law. You either have it, or you don't.* »

### Plus d'une cinquantaine de personnes dans le complot

Le 25 août, jusqu'à midi, soit dans neuf jours, à partir d'aujourd'hui (16), Trump et ses co-accusés sont attendus au tribunal d'Atlanta, pour s'entendre accusés formellement et répondre oui ou non d'accepter le verdict. D'ordinaire, on s'attend à ce qu'il réponde non-coupable.

Avec lui, il y a 18 co-conspirateurs, parmi lesquels figurent les noms de Rudolph Giuliani, ancien maire de New York, devenu avocat de Trump, ainsi que Mark Meadows, ex-chef de cabinet de Trump, à la Maison-Blanche. Hier, on a appris que Mark Meadows entreprend des démarches, en vue de transférer le cas à une cour fédérale, peut-être à Washington. C'est qu'il est imbu de quoi s'attendre, car s'il est trouvé cou-



À Lahaina, les véhicules incendiés par centaines dans les parkings.

rieux au niveau du Collège électoral.

Comme nous l'avons souvent dit, on devait utiliser

Georgia, Brad Raffensperger, lui demandant de trouver « 11 780 votes » davantage en sa faveur. Textuellement en an

votes, which is one more than [the 11,779 vote-margin of defeat] we have, because we won the state. »



Une partie de la ville de Lahaina vue de l'air.

Trump lui-même comme témoin à charge à son encontre, utilisant ces propres paroles. C'est fait dans le verdict. Qui

glais, le voici, le 2 janvier 2021, avant l'assaut du Congrès, à Washington, par ses partisans, quatre jours plus

Ceci, ajouté à tout ce qu'il aura découvert la procureure Willis durant plus de deux années d'investigation, suffit,



# CAMP D'ÉTÉ À AQUIN, DANS LE SUD D'HAÏTI

## Plus de 130 enfants présents à l'édition 2023

**Encore une fois, la « Fondation Aquin Solidarité » a livré la marchandise**

*Suite de la page 2*

tribuer au bien-être des jeunes, les citoyens de demain. Aussi ont-ils créé une organisation se donnant la responsabilité de prendre charge des membres les plus jeunes de la société aquinoise à qui inculquer les notions du vivre

d'elle, dans le cadre des négociations inter-haïtiennes visant la résolution de la crise multidimensionnelle du pays; aussi Margaret Clermont-Graham, Marguerite Rigaud et Philippe Allien.

Les lanceurs de ce grand mouvement estival font une œuvre socio-patriotique incomparable, puisqu'ils se donnent l'opportuni-

qu'ont connu des deux présentes éditions, fait anticiper, parents et enfants, le déroulement d'un prochain camp. Les premiers libérés du fardeau de la responsabilité de leurs progénitures, en vacances,

pour accueillir les jeunes et leur permettre de passer des vacances inoubliables. Il est opportun d'inviter tout un chacun à aider cette organisation à financer ces camps d'été, les frais demandés étant à

des parents, mais aussi en celui du pays, nous disons : Chapeau membres fondateurs de la FSA !

D'ores et déjà, avant même que l'édition 2023 du camp d'été d'Aquin touche à sa fin, la pre-



*Oslet espagnol.*

ensemble, dans le respect mutuel, l'amour et la fraternité, qualités qui caractérisent les vrais patriotes.

té de contribuer à la formation de citoyens modèles par l'éducation et la pratique de bonnes manières, caractéristiques qui se rarefient

faute de possibilités de les offrir des distractions saines et éducatives en même temps; les seconds rongant leurs freins, car voulant répéter les joyeuses et heureuses expériences du dernier camp.

Les Aquinois de partout, sur tout ceux basés aux Antilles fran-

peine suffisants pour satisfaire le budget établi.

mière semaine d'activité autorise à dire que, encore une fois, la



*Éducation physique.*

Les membres fondateurs de la FAS s'appellent Nancy Comeau et sa sœur Marguerite Comeau Denis, qui fait beaucoup parler

désormais dans le monde d'aujourd'hui.

Le camp d'été d'Aquin constitue un événement récurrent, qui a lieu durant l'été. Le succès fou,

çaises, aux États-Unis et en Europe ne doivent pas rester dans l'ignorance des opportunités estivales offertes à leurs enfants par la FSA, ayant tout mis en œuvre



*D'autres volleyeuses s'affrontant sur le terrain.*



*Volleyeuses en action.*

Il faut également signaler le fait que recevoir des enfants, durant des heures chaque jour, constitue une énorme responsabilité qu'assument responsablement les dirigeants de FSA, se substituant aux parents.

À Haïti-Observateur, au nom

BSA a livré la marchandise.

P.S. — Ceux qui sont intéressés à contacter la BSA peuvent composer les numéros de téléphone suivants : 509.3865.2010 et 509.3463.4458.

L.J.



# ÉDITORIAL



## Passible de sanctions internationales, Ariel Henry épargné par ses patrons

En guise de punition aux supporteurs des gangs armés, les États-Unis et le Canada, suivis des pays de l'Union européenne (UE) et des Nations Unies (ONU) ont infligé des sanctions à des personnes haïtiennes triées sur le volet. Aussi des acteurs politiques, passés et présents, des anciens présidents ainsi que des ex-Premiers ministres, ministres et membres de l'oligarchie économique et financière, ou même commerciale sont-ils rudement frappés. Pourtant, le chef du gouvernement de facto, choisi et nommé par le CORE Group, sous la dictée du Département d'État américain, n'est nullement inquiété. Quelle leçon de démocratie le monde occidental en tend-il donner aux pays à qui ils s'offrent comme modèles ?

À la lumière des faits, les pays assumant le gros du financement de l'ONU, les États-Unis en tête de liste, ont engagé celle-ci dans un programme de sanctions contre plusieurs politiciens et hommes d'affaires haïtiens, les privant de leurs mouvements, à travers le monde, ainsi que de toutes activités économiques et financières, sans qu'ils soient l'objet d'aucun verdict, judiciaire ou légal, dans leur pays ou à l'étranger. Voilà des sentences décrétées ex-cathedra, de toute évidence, prononcées au nom de la démocratie, les transgressions proclamées restant vagues et non explicitées.

Le cas d'Ariel Henry expose une situation de camouflage de la part de la communauté internationale. Autrement, comment expliquer le fait que tous les individus mis sous sanctions par les États-Unis, le Canada et l'UE soient accusés de supporter les gangs armés, tandis que Ariel Henry est innocenté ? Pourtant, son soutien aux bandits se manifestent de différentes manières, affichant surtout la collaboration agissante du gouvernement avec eux. Les occasions allant en ce sens abondent, régulièrement dénoncés par la presse, haïtienne et étrangère, ainsi que dans des conversations privées, pourtant totalement ignorés par les ambassades et les représentants des pays étrangers membres du CORE Group.

En effet, les différentes attaques menées par les criminels contre des installations officielles, ou bien sur les entreprises privées, qui sont restées impunités, sans déclencher de répliques ponctuelles et immédiates de la part des forces de l'ordre, témoignent de la collaboration gouvernementale, par rapport aux criminels. La répétition de ces occasions établit la tendance de la bonne santé de la franche relation existante entre le pouvoir et les malfrats. C'est à longueur de journée que de différents quartiers de la région métropolitaine que viennent des cris appelant à l'aide de la Police nationale par des résidents

sans défense, sous les attaques des hommes armés. Si le phénomène «*Bwa Kale*» a quelque peu changé la donne, permettant aux victimes d'orchestrer des vengeances limitées, un tel mouvement ne met pas les gangs armés totalement hors d'état de nuire. Les scènes criminelles continuent de se multiplier, surtout, à la capitale, les victimes, de kidnappings, d'assassinats et d'autres crimes ne cessent de se produire. Et, dans la majorité des cas, la PNH reste absente, n'ayant pas reçu l'ordre de déployer ses forces contre les criminels.

Mais ce sont les attaques collectives des gangs, dirigées, soit sur des institutions d'État ou des entreprises privées, qui préoccupent le plus, parce que les autorités étatiques ignorent systématiquement leurs responsabilités, dans de telles circonstances. Par exemple, six policiers ont été assassinés, le 25 janvier de cette année, à Liancourt, dans l'Artibonite. Pourtant, cet événement tragique, inacceptable, n'a produit aucune réaction de la part des autorités. Bien qu'il ait, du même coup, entraîné la désertion du sous-commissariat du même nom. Depuis lors, cette juridiction est privée de service de sécurité, un phénomène qui s'est répété ailleurs, dans le pays. Au moins six autres commissariats de police sont abandonnés, depuis des années, dans la zone métropolitaine de la capitale, l'institution policière ne se soucie même pas d'en faire mention. Alors que, dans les quartiers où la Police est absente, les bandits s'y installent confortablement et prennent contrôle, la nature ayant horreur du vide.

Le 10 juin 2022, les malfrats armés du gang «*5 Secondes*», dirigé par Johnson André, alias Izo, basé à Village de Dieu, avaient envahi le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPI) qu'ils ont occupé avant de le dévaliser, s'emparant de documents judiciaires et légaux, en sus de voler tous les véhicules qui étaient garés dans la cour. Les bandits y restaient plusieurs jours, sans avoir été inquiétés par les autorités, judiciaires ou policières. Au contraire, le Premier ministre de facto a dû déménager, en permanence, le bureau officiel de la primature, ci-devant logé dans cette même zone.

Il y a à peine deux semaines, le «*Rhum Bakara*», ayant ses installations à Croix-des-Bouquets, a été attaqué par les hommes du gang «*400 Mawozo*», tuant au moins quatre employés et blessé d'autres, en sus d'emporter toute la production de rhum et d'alcool trouvée sur place. Là encore, la Police n'a pas montré le nez.

Au centre-ville de Port-au-Prince, à Carrefour-Feuilles, non loin du Palais national, le gang de Gran Ravin cherche à y établir son fief, y faisant des descentes périodiques, dont la dernière en

date remonte à cette dernière semaine, se soldant par la mort de citoyens et d'un policier. Les appels au secours des habitants sont restés sans suite. Une manifestation lancée, la semaine dernière, pour sensibiliser les autorités à leur situation, n'a produit aucun résultat. Au moment d'écrire ces lignes, les envahisseurs continuent d'y semer la terreur impunément.

Parmi les chefs de gang, Vitelhomme Innocent, celui du «*Kraze Baryè*», siégeant dans les hauteurs de Pétionville et contrôlant les zones de Tabarre, de Fort-Jacques et de plusieurs régions de cette commune, tient souvent la Police en respect. Tout récemment, en l'espace de deux semaines, il a fait autant de démonstrations de force. Du week-end du 21 au 25 juillet, ces bandits ont pratiquement occupé Tabarre, où se trouve l'ambassade américaine. Dès l'aube, le 24 juillet, commençaient les détonations d'armes de gros calibres, forçant les habitants à se réfugier devant la mission diplomatique américaine, à la recherche de sécurité. Encore une fois, les appels d'aide des citoyens sans défense tombent dans l'oreille distraite de la Police. Mais celle-ci a déployé des unités, dans l'après-midi du 25 juillet, afin de chasser brutalement les réfugiés. Moins de deux semaines plus tard, le même chef de bande armé a lancé une autre offensive sur Tabarre et ses environs. Cette fois, l'ambassade américaine a décidé de fermer carrément ses portes. Mais une telle décision a été vite révisée pour changer en «*suspension provisoire*» de services réguliers. Cette semaine encore, «*Kraze Baryè*» a repris les hostilités, avec la même intensité, obligeant la mission diplomatique américaine à encore décréter le confinement du personnel sur les lieux.

Que ce soient des attaques individuelles ou collectives des bandits sur les citoyens, ou des massacres perpétrés sur des communautés, elles ont été menées par centaines, à travers le pays, le plus grand nombre, à la capitale. Et la tendance des autorités, par rapport à leurs responsabilités, est bien établie : aucune décision prévue de répondre du tac au tac, et ponctuellement, aux attaques dirigées sur la population. Telle est la politique des régimes PHTKistes, dont a hérité Ariel Henry. Il semble que la communauté internationale ait fait choix de lui, précisément, comme Premier ministre, afin de continuer l'héritage de Jovenel Moïse.

Certes, l'indifférence de la PNH, à l'égard des actes criminels des bandits armés s'est affichée depuis sous l'administration du président de facto assassiné le 7 juillet 2022, quand les gangs de Martissant/Grand Ravin, orchestrant la guerre entre eux, faisaient fuir les habitants cherchant à échapper à la mort provoquée par les échanges de

feu entre les belligérants. À l'instar de Vitelhomme Innocent, à Tabarre, les autorités avaient laissé faire aux bandits. Plus de deux ans, depuis ses fuites massives de Martissant, ces réfugiés locaux ne sont jamais retournés chez eux. De même, une descente de policiers d'une brigade spécialisée de la PNH, envoyés en mission pour déloger les gangs dirigés par Izo (*5 Secondes*), à Village de Dieu, le 12 mars 2021, furent pris dans un guet-apens. Quatre périrent, et deux autres blessés, avaient pu être transportés à l'hôpital. Leur véhicule blindé, capturé par les criminels avait dû être racheté contre rançon versée à ces derniers.

Tout compte fait, les plus de 200 foyers de gangs armés, tels que répertoriés par l'ONU, de sont établis, sans désespérer, en présence de la communauté internationale, surtout sous la gouverne d'Ariel Henry. D'aucuns diraient même que la prolifération des gangs entre dans le cadre du mandat de celui-ci.

Voilà pourquoi on s'étonne que ce dernier ne figure pas en tête de liste des personnes à frapper de punitions. Comment peut-on alors qualifier cette omission flagrante au relent criminel, dont se rendent coupables les pays dispensateurs de sanctions ? Quelle leçon en démocratie peuvent-ils donner, si la Russie et la Chine se font les dénonciateurs d'Ariel Henry pour ses relations de proximité avec les gangs à leur place ?

Haiti-Observateur  
P.O. Box  
356237  
Briarwood, N  
Y 11435  
6235 Tél. (718)  
812-2820

**SUBSCRIPTION FORM**  
**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

<b>HAÏTI</b> Haiti-Observateur 96 Avenue John Brown, Jérémie Plage Mina Lacombe, Haïti Tel: (509) 2234078 ou (509) 2234078	<b>ÉTATS-UNIS</b> 1 an (12) ... 180.00 \$ (pour 12 mois) 6 mois (6) ... 90.00 \$ (pour un (1) an)
<b>CANADA</b> Haiti-Observateur Gerald Louis Jacques 514 271 6121 15-ème 138, Châteauguay 12275 Juvénal Cassavant Montréal H3M 1Z7	1 an (12) ... 250.00 \$ (pour 12 mois) 6 mois (6) ... 125.00 \$ (pour un (1) an)
<b>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</b> Une licence spéciale est octroyée à partir de Paris. Il n'est pas possible de commander en France. Jean-Claude Valentin 13-C Avenue Edouard Belin, Apt. 11 93370 La Plaine St. Denis France Tel: (33) 1 43 63 26 70	<b>AFRIQUE ET ASIE</b> 1 an (12) ... 350.00 \$ (pour 12 mois) 6 mois (6) ... 175.00 \$ (pour un (1) an)
<b>EUROPE</b> 1 an (12) ... 120.00 \$ (pour 12 mois) 6 mois (6) ... 60.00 \$ (pour un (1) an)	<b>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</b> 1 an (12) ... 150.00 \$ (pour 12 mois) 6 mois (6) ... 75.00 \$ (pour un (1) an)

Un service spécial est octroyé à partir de Paris. Il n'est pas possible de commander en France.  
Jean-Claude Valentin  
13-C Avenue Edouard Belin, Apt. 11  
93370 La Plaine St. Denis France  
Tel: (33) 1 43 63 26 70

Name/Nom: \_\_\_\_\_  
Company/Compagnie: \_\_\_\_\_  
Address/Adresse: \_\_\_\_\_  
City/Ville: \_\_\_\_\_ State/État: \_\_\_\_\_  
Zip Code/Code Régional: \_\_\_\_\_ Country/Pays: \_\_\_\_\_

Il n'est pas possible de commander en France.



# EDITORIAL



## Facing international sanctions, Ariel Henry spared by his bosses

**B**y way of punishment for supporters of armed gangs in Haiti, the United States and Canada, followed by countries of the European Union (EU) and the United Nations (UN), have imposed sanctions on hand-picked Haitians. Political players, past and present, former presidents, as well as ex-Prime Ministers, Ministers, and members of the economic and financial, as well as of the commercial oligarchies have been hard hit. However, the de facto head of government, chosen and appointed by the CORE Group of Western ambassadors in Port-au-Prince, following the dictates of the US State Department, has nothing to worry about. What lesson of democracy does the Western world intend to give to the countries to which it offers itself as model?

As it is, the countries which provide the bulk of UN funding, with the United States in the lead, have embarked on a program of sanctions against several Haitian politicians and businessmen, depriving them of their movements throughout the world, as well as hampering their economic and financial activities. All done, without their being subjected to any judicial or legal verdict at home or abroad. The sentences are decreed ex-cathedra, obviously in the name of democracy, with most of the transgressions proclaimed remaining vague, not really explained.

But the case of Ariel Henry exposes a cover-up on the part of the international community. Otherwise, how else to explain the fact that all the individuals placed under sanctions by the US, Canada and the EU are accused of supporting armed gangs, while Ariel Henry remains innocent? Yet his support for the gangsters is manifested in a variety of ways, not the least being the government's active collaboration with them. Opportunities to do so abound, as regularly denounced in the press and in private conversations, both at home, and in internationally. Yet, that is totally ignored by the embassies and their representatives, as well as by some foreign organizations.

Witness the various attacks carried out by the criminals against official installations or private businesses, which have gone unpunished, not triggering any immediate response from the forces of law and order! That spells in big letters collaboration with the criminals. This attitude is so repetitive that it becomes a trend underlying an unhealthy, but frank, relationship between the authorities and the thugs. All day long, from different neighborhoods of the Port-au-Prince metropolitan area, cries are heard to the National Police from defenseless residents under attack by the armed bandits. While the "Bwa

Kale" phenomenon of the victimized people avenging themselves has changed the situation somewhat, such actions are limited, and the movement doesn't totally wipe out the armed gangs. Crime scenes continue to multiply, especially in the capital, as the number of victims of kidnapping, of murder and other crimes keeps rising. And, in most cases, the PNH remains absent, not having received orders to deploy its forces against the criminals.

Of course, the gangs' attacks against certain state institutions or private businesses are of greatest concern, especially when state authorities systematically ignore their responsibilities in such circumstances. For example, six police officers were murdered on January 25 of this year in Liancourt, in the North-Central Artibonite region. There was no reaction on the part of the authorities. Imagine that following the dastardly act, the police sub-station was deserted. Since then, that jurisdiction has been deprived of security services, a phenomenon oft-repeated elsewhere in the country. At least six other police stations have been abandoned for several years in communities around metropolitan Port-au-Prince, with the police institution keeping mum about that. As a result, the bandits move into the neighborhoods where the police are absent, according to the natural principle that nature abhors a vacuum.

On June 10, 2022, the armed gang "5 Seconds," led by Johnson André, alias Izo, based in Village de Dieu, invaded the Port-au-Prince Court of First Instance (TPI)—that's the major tribunal in town—which they fully occupied, carrying out robberies, including of judicial and legal documents. They also stole the vehicles that were parked in the courtyard. The bandits remained there for several days, unmolested by judicial or police authorities. They left the premises of their own will. Interestingly, the Prime Minister escaped from the official office of the Prime Minister in the area, not to ever return to this day.

Just two weeks ago, the "Rhum Bakara" in Croix-des-Bouquets was attacked by men from the "400 Mawozo" gang, killing at least two employees and wounding two others, in addition to taking all the rum and alcohol production found on the premises. Once again, the police failed to intervene.

In downtown Port-au-Prince, in Carrefour-Feuilles, not far from the National Palace, the Gran Ravin gang is seeking to establish its stronghold, making periodic raids, the most recent of which taking place this past week, resulting in the deaths of citizens and of one policeman, not to mention the wounded. Residents' appeals for help have gone unheeded. A demonstration

launched last week to make the authorities aware of their plight produced no results. As we write, the invaders continue to spread terror with impunity.

Among the gang leaders, Vitelhomme Innocent, head of the gang "Kraze Baryè" (Tare down the Gates), based in the heights of Pétiön-Ville and controlling the areas of Tabarre, Fort-Jacques and several regions of this county, often keeps the police at bay. Just recently, within two weeks, he put on similar shows of force. From the weekend of July 21 to 25, these bandits practically occupied Tabarre, where the American embassy is located, as well as the surrounding areas. At dawn, on July 24, high caliber weapons began to be heard, forcing residents, in search of safety, to take refuge in front of the American diplomatic mission. Once again, calls for help from defenseless citizens fell on deaf ears as far as the police were concerned. But in the afternoon of the 25th, the police deployed their forces to brutally evict the would-be refugees. Less than two weeks later, the same armed gang leader launched another offensive in and around Tabarre. This time, the American embassy decided to close its doors. But the decision was quickly revised to a "temporary suspension" of regular services. Again, this week, "Kraze Baryè" resumed hostilities in Tabarre with the same intensity as before, forcing the American diplomatic mission to confine its personnel to the premise.

Whether we talk about individual or collective attacks by bandits against the peaceful citizens, or massacres perpetrated in communities, they run into the hundreds across the country, the greatest number in and around the capital. And the tendency of the authorities regarding their responsibilities is well established: No planned decision to respond punctually to attacks on the population. Such is the policy of the PHTK, Bald Headed, regime inherited by Ariel Henry. Apparently, the international community chose him as Prime Minister precisely to continue Jovenel Moise's legacy.

Certainly, the PNH's indifference to the criminal acts perpetrated by the bandits had been on display during the administration of the de facto president who was assassinated on July 7, 2021. Since June 1<sup>st</sup>, 2021, after warring gangs forced out thousands of residents from their abodes, they've controlled the southern Port-au-Prince suburbs of Martissant and Grand Ravin. And the authorities let the bandits have their way, not unlike what's being done in the case of Vitelhomme Innocent in Tabarre. It's more than two years since the mass flight from Martissant, and these local refugees have never returned home. Similarly, a raid on Village de

Dieu on March 12, 2021 by police officers from a specialized PNH unit, sent on a mission to dislodge gangs led by Izo, of 5 Seconds, ran into an ambush. Four were killed on the spot and two wounded were rushed to a hospital. Their armored-plated vehicle was seized by the gang. No punitive action was taken against the Village de Dieu bandits!

All in all, more than 200 armed outbreaks by the gangs have been listed by the UN, yet they keep occurring steadily under the leadership of Ariel Henry, under the glare of the international community. Some would even go as far as saying that the spread of gangs is the main mandate of the Prime Minister who's been installed in office by the international community.

Though surprised, we understand why Henry is not at the top of the list of people targeted for punishment, along with the others. Nevertheless, we consider this a blatant omission, with criminal undertones on the part of the countries dispensing the sanctions! What lessons of democracy are those Western bigwigs giving, while leaving Russia and China to take a stand in denouncing Ariel Henry? Would it be that the behavior of these Westerners is motivated by unspoken and unavowable political and diplomatic reasons? Stay tuned!

**HAITI OBSERVATEUR**

Haiti-Observateur  
P.O. Box  
356237  
Briarwood, NY  
11435-  
6235Tél.  
(718) 812-  
2820

**SUBSCRIPTION FORM**  
**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

<p><b>Haiti</b></p> <p>Haiti-Observateur 98 Avenue John Brown, Zone Plage Port-au-Prince, Haiti Tel: (509) 223-0780 (509) 223-0780</p> <p><b>CANADA</b></p> <p>Haiti-Observateur General Louis Jaccard 514-221-8424 1575 St. Laurent 12275 Jarry St. (Casseville) Montreal H1M 1C7</p> <p><b>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</b></p> <p>Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'adresse doit s'adresser à: Jean-Claude Valentin 13-14 Avenue Edouard, 91840 Ailly 93370 Le Tremblay St. Denis France Tel: (33) 1 43 43 28 10</p>	<p><b>ETAT-UNIS</b></p> <p>1 an (12) 140.00 \$ US pour un (1) an 90.00 \$ US pour un (1) an</p> <p><b>AFRIQUE ET ASIE</b></p> <p>550.00 FF pour un (1) an 1200.00 FF pour un (1) an</p> <p><b>CARAIBE ET AMERIQUE LATINE</b></p> <p>1 an (12) 570.00 US pour un (1) an 1100.00 US pour un (1) an</p> <p><b>EUROPE</b></p> <p>70 EURO pour un (1) an 120 EURO pour un (1) an Remettre au moment de passer les chèques</p>
---	--

Name/Nom: \_\_\_\_\_  
 Company/Compagnie: \_\_\_\_\_  
 Address/Adresse: \_\_\_\_\_  
 City/Ville: \_\_\_\_\_ State/Etat: \_\_\_\_\_  
 Zip Code/Code Régional: \_\_\_\_\_ Country/Pays: \_\_\_\_\_

Nos tarifs comprennent les royalties et le service de livraison au monde entier.







# Daniel Larivière : Un génie de la musique populaire haïtienne (3e et dernière partie)

a-t-il rappelé, non sans réalisme : « Si nan syèk sila, mape mande / Se paske pataj la te mal repati / Se paske ayèl ou yo te twonpe ayèl mwen yo / Se paske zansèt ou yo te piye zansèt mwen yo... Nou tout se eritye / Se pou n ka twouve... ».

Chantre de l'amour maladif et voix des sans voix, Daniel Larivière doit être également apprécié comme le peintre de notre société. Presque rien n'a échappé à la sagacité de ce fin observateur de la vie haïtienne. Si, de la fin du XIXe siècle à sa mort, en 1917, Frédéric Marcelin, surtout à cause de *La vengeance de Mama* et de *Thémistocle Epaminondas Labas terre*, a été considéré comme « le peintre des mœurs du passé », je pense qu'il est juste de considérer Daniel Larivière, dans la musique, comme « le peintre des mœurs du présent ». Au cours de sa carrière, il a décrit la société exactement comme il la trouvait, et nos hommes comme ils étaient, dans leur splendeur comme dans leur laideur. *Ça fait la peine*, *Indiscipline* et *Chèche pa w* suffiront pour nous donner raison.

*Ça fait la peine* tient du prodige. Dans ce seul morceau, nous observons trois mouvements. D'abord, en une douce prose, Daniel Larivière a « corrigé nos mœurs en nous faisant danser ». Ensuite, il nous a renvoyé au dilemme de Gargantua, qui ne savait pas s'il devait rire à la naissance de son fils Pantagruel, ou pleurer à la mort de sa femme Badebec. En dernier lieu, devant les déceptions trop nombreuses que nous es suions à chaque instant, il nous dit : « Yon bagay pou n ta krye, n oublie ape chante / Yon bagay ki ban n la penn, n oublie ape danse... ».

D'autres joyaux de l'auteur sont encore de saison. Prenons, par exemple, *Indiscipline*. Bien que le tube de l'album *20e printemps* soit *Frè kote papa*, selon moi, *Indiscipline* est un classique. Dans cette pièce, Larivière sonne le tocsin, en faisant dérouler sous nos yeux les principales causes de nos déboires. Composé quelque temps après l'affaire Cayo Lobos, il s'adressait, m'a-t-il confié, aux grands commis de l'État, qui s'enrichissaient sur le dos du peuple. Écoutons ses plaintes : « Si mwen travay anpli, ou pa ban mwen sa m merite / Si yo ba w se pare, ou pran tout, ou pa bay pè sòn / Si yo ba w randevou twazè, ou vini a katrè... ».

Dans *Chèche pa w*, l'auteur plaide en faveur du « perfectionnement des Haïtiens ». Il nous a rappelé que « Sou la tè gen tout metye, cheche pa w / Ak pasyans

wa twouve l. Gen kòdonye, gen menyisyè... ». Pour terminer, il nous a rappelé : « Pa gen vye metye, se moun sòt ki genyen. » (« Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottés gens »).

« La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité ». Ce proverbe africain peut s'appliquer justement aux différents compositeurs qui ont assuré la croissance et la survie de l'Orchestre Tropicana d'Haïti. Chacun d'eux a merveilleusement joué sa partition. Je pense particulièrement à Charlemagne Pierre-Noël, Emmanuel Turenne, Clau de Cinna Octavius Charles (Ti Blanc), Louis-Jean Lubin, Hervé Casséus, Giordani Joseph, Parisien Fils-Aimé, etc. Mais, de 1967 à 1993, la contribution de Daniel Larivière, comme compositeur dans l'épanouissement de Tropicana, est incomparable.

En effet, de 1970 à 1993, Tropicana a publié vingt-quatre albums. S'y trouvent repartis 170 morceaux. Daniel Larivière en a composé 92, soit 54,11 %. Le suivent : Charlemagne Pierre-Noël : 12,29 % (26 morceaux) ; Ti Blanc, 11,76 % (20 morceaux) ; Louis Jean Lubin et Giordani Joseph, 3,53 % (6 morceaux), Hervé Casséus, 2,35 % (4 morceaux), Parisien Fils-Aimé et Jean-Claude « Pachou » Jacques, 1,76 % (3 morceaux), Coignard Bonny et Emmanuel Turenne, 1,17 % (2 morceaux) ; Variété Fleurestil et Raymondson Jean-Louis, 0,58 % (un morceau) et quatre interprétations, 2,94 %.

Outre ces vingt-quatre disques dans lesquels Daniel Larivière a reparti l'ensemble de ses créations, il a publié deux splendides albums personnels : *Sérénades des mélomanes* et *Deuxième sérénade*. La publication, en 1982, du premier fut un événement, et celle, trois ans plus tard, du second, une consécration. Dans les deux, il nous a gâté de ses merveilleux pot-pourri de boléros, qui n'ont jamais pris de ride. Plus de 40 années après leur publication, ils continuent à faire le délice des amoureux haïtiens de tout âge.

Malheureusement, toute histoire, même les plus belles, a une fin. En avril 1993, Daniel Larivière se sépara de l'Orchestre Tropicana d'Haïti, « contre son gré », m'a-t-il appris. En tout cas, même si cette séparation lui a toujours laissé un goût amer, mais, comme le veut l'adage, « toute fin commence un nouveau départ ». Quatre ans après sa séparation de « La fusée d'Or », on verra un Daniel Larivière tout feu tout flamme. D'ailleurs, a-t-il continué ainsi :

« Dieu ne m'a jamais enlevé mon inspiration ». En effet, de 1997 à 2000, il publiera trois albums : *Si m te konnen*, *Grand-mères* et *Saint Cécile*. Dans chacun d'eux, on voit les tripes de l'auteur, son état d'âme.

Malgré ce sentiment d'amertume, il avait continué à offrir des balades aux amoureux, tout en continuant son apostolat. Des morceaux, tels que *Méditation*, *Société* et *Mauvaise conception*, représentent des procès, en bonne et due forme, de notre société. Dans la dernière pièce, qui est comme une suite de son *Indis cipline*, il dénonce : « Yo pa janm ankouraje w / Menm kan ou bay lemaksimòm ... Si moun pa patizan w / Anyen w fè pa janm bon... ». Vérité absolue chez nous.

Il sied de noter que la maladie n'a jamais pu avoir raison de l'inspiration de notre homme. Jusque vers 2012, il avait continué à composer. En fait, le 5 octobre 2008, au cours de notre seconde et dernière conversation, il m'avait appris qu'il comptait 73 nouvelles compositions et qu'il comptait publier un album en décembre de la même année, ou au début de 2009. Ce rêve ne s'était jamais concrétisé.

Mais ce que l'on sait moins, c'est que, outre la musique, Daniel Larivière a toujours été aux prises avec deux autres passions : le football et le jeu de dames. Enfant, il a d'abord évolué comme gardien de but de l'équipe du Collège Saint Georges, situé alors à la rue 13 J. Puis, entre 1965 et 1966, il a fait partie de l'Eclair Sporting Club, dont le quartier général se trouvait à la rue 7 E. Occupant, tantôt le poste d'arrière central, tantôt celui d'attaquant, il comptera, du nombre de ses coéquipiers, nos plus talentueux footballeurs : Fritz « Fito » Léandre, Théodore Jean-Baptiste, Élius Fanfan, Jules « Bogota » Henri, Serge Lightbourne, etc.

Bientôt le jeu de dame prendra le dessus sur le sport roi. Vers 1966 et jusque dans les années 1980, il fut l'un des meilleurs damistes de la ville du Cap. On le voyait presque tous les jours, une fois sa besogne musicale accomplie, sur le perron du salon de coiffure « La Jouvence » et sur la place Toussaint Louverture s'amuser sagement avec des amis, tels que « Débèko », Bernard Robillard, etc.

On peut oublier tout de cet homme : son talent de compositeur, de musicien, de footballeur, de damiste, etc. Ce qu'il convient surtout de retenir de lui était son amour inconditionnel pour son pays et pour sa ville natale, et sur-

tout son sens de la famille. Il a aimé d'une grande passion sa femme Suzelle et ses enfants David, Arly, Cynthia, Daphney et Daniel jr. Il leur laisse une noble mémoire à honorer.

Personne, mieux que quatre anciens de la vieille garde de « La Fusée d'Or », n'a su mieux exprimer la valeur du mytique compositeur. Selon le maestro Louis Jean Lubin : « La contribution de Daniel Larivière à l'avancement de Tropicana est inestimable. Son nom restera à jamais lié à l'histoire de cet orchestre. Comme musicien et compositeur, ses morceaux parlent d'eux-mêmes ».

Gérard Michel, qui a adhéré à Tropicana comme chanteur, au cours de l'année 1964, m'a avoué : « De mémoire d'Haïtien, je n'ai jamais vu un compositeur de la trempe de Daniel Larivière. Par ses compositions, il a placé Tropicana à un niveau dont personne ne pourrait même rêver. Cet homme était exceptionnel ».

D'autres voix, et non des moindres, se sont fait entendre. Pour Parisien Fils-Aimé : « Daniel Larivière était unique en son genre. Il était un compositeur hors pair. Je lui dois beaucoup pour le chanteur que je suis devenu. Il prendra du temps, de beaucoup de temps au Tropicana d'honorer ses dettes envers cet homme ». De son côté, Giordani Joseph a admis : « Je ne peux franchement trouver les mots pour décrire le talent de musicien et de compositeur de Daniel Larivière. Il encourageait tout le monde à faire mieux. Il était l'âme de Tropicana ».

En octobre 2016, Sara Danius, la secrétaire générale de l'Académie des prix Nobel, a déclaré que « Bob Dylan écrit une poésie pour l'oreille... ». Elle a peut-être raison. Pour ma part, j'estime que Daniel Larivière a écrit une poésie pour l'esprit. Comme Antalcidas Oréus Murat l'a fait du Jazz des Jeunes, Hulric Pierre-Louis et Alfred Moïse l'ont fait de l'Orchestre Septentrional, Daniel Larivière a fait de Tropicana une école, une pensée, un mouvement culturel.

Comme je le répète depuis déjà trop longtemps, si à Georgetown University est enseigné le « Jay-Z's music and career and their social and cultural significance » pourquoi, dans nos universités, ou autres centres du savoir, on ne peut pas faire autant pour Auguste de Pradines, Théophile Salnave, Antoine Radule, Alphonse Henriquez, Annulyse Cadet, Robert Molin, Ti Paris, Manno Charlemagne, Hulric Pierre-Louis Alfred Moïse, Daniel

Larivière, et tant d'autres bardes de haut calibre qui ont dominé la pensée haïtienne ?

Pourquoi, Jésus de Nazareth, des centres du savoir américains offrent-ils un « Madonna Studies » et que ceux de chez nous ne peuvent-ils pas proposer des études sur Corine Audain Jardine, Hélène Chicoye, Andrée Gautier Canez, Lumane Casimir, Marthe Augustin, Martha Jean-Claude, Emerante de Pradines, Toto Bis sainte, Lucienne Pierre, Carole Démesmin, Emeline Michel et d'autres divas qui ont fait honneur à la culture haïtienne ?

Dans ce même ordre d'idées, si l'« University of Liverpool », au niveau maîtrise, offre un cours sur le groupe « The Beatles », pourquoi nos universités ne pensent-elles pas à faire autant pour des formations, telles que le Jazz des Jeunes, l'Orchestre Issa El Saïeh, l'Orchestre Septentrional, l'Orchestre Tropicana d'Haïti et tant d'autres ensembles de haut calibre ?

La réponse à toutes ces questions est simple. Pour parler un peu comme le prophète Osée : « Mon peuple périt faute de leaders visionnaires ». En plus, nous devons donner raison à Guy Durosier, qui avait si bien fait ressortir cette vérité, le 24 décembre 1998, lors d'une interview accordée à *Tribune Tropicale* : « De puis un certain temps, chez nous, la routine a supplanté le classicisme ». Effectivement, sous le feu de l'émotion, et pour s'attirer la sympathie des uns et des autres, sans faire aucune analyse scientifique, nous applaudissons n'importe quoi et n'importe qui. Et c'est dommage !

En tout cas, pour reprendre ce vers d'Oswald Durand, l'auteur de *Mariette* fait partie de ces « joyaux des mains de Dieu tombés ». Il a fait l'honneur et la fierté, non seulement de l'Orchestre Tropicana d'Haïti et des gens du Nord, notamment des Capois, mais il a fait ceux de tous les Haïtiens. Que d'éternité en éternité soit béni notre Dieu qui créa dans le quartier de Ti Ginen, au Cap-Haïtien, un génie du nom de Daniel Larivière !

Louis Carl Saint Jean  
louiscarlslj@yahoo.com  
21 mai 2023





# LES OBSÈQUES DE BONIFACE ALEXANDRE A EU LIEU Son enterrement ajourné, a décidé le gang 400 Mawozo Le transport de ses restes à Ganthier impossible

Suite de la page 1

l'institution a été retenue pour accueillir cette cérémonie, à laquelle étaient présents, à part sa famille, mais les juges de cette institution, M. Henry et les membres de son gouvernement, ainsi que de nombreux amis personnels et anciens collègues, en sus des amis de sa ville natale de Ganthier, qui tenaient à lui rendre un dernier hommage. Deux écrans de télévision géants faisaient partie du décor, une à l'intérieur et l'autre dans la cour, mettant la messe funéraire à la portée de tous.

De foi catholique, c'est l'archevêque André Dumas, basé à Anse-à-Veau, dans les Nippes, son ami, qui a été choisi pour célébrer la cérémonie funéraire.

Dans son homélie, le prêtre a rappelé le souvenir du juriste, avant qu'il n'était devenu chef d'État en ces termes : « Un des derniers Mohicans à avoir puisé dans les arcanes juridiques de la nation, dans les valeurs ancestrales de l'Haiti profonde et éternelle, et surtout à travers les vertus pro-

vinciales qui ont toujours inspiré ses actions, pour être un homme intègre, honnête, compétent, un homme institutionnel ».

« (...) il a toujours fait preuve de sagesse et de pragmatisme dans la recherche de solution pour apaiser les tensions politiques et sociales, tout en faisant face, avec courage et détermination, aux énormes défis de l'époque ».

L'ex-président Jean Boniface Alexandre est décédé le 4

août 2023, à l'âge de 87 ans. Il a été salué par la fanfare du Palais national.

La cérémonie funéraire finie, a surgie un anicroche : Les

port à la réalité de la situation.

Dans les milieux proches de la famille, la nouvelle a ébruité faisant croire que le cercueil du président défunt a été gardé à froid, attendant le moment d'effectuer le transport à Ganthier. Car Lanmò Sanjou n'avait pas donné l'assurance que les kidnappeurs n'allaient pas inquiéter le convoi, à l'aller, ni les assistants au retour.

En effet, on apprend qu'avant les funérailles, la famille avant contacté le vrai « patron de la Cité », Wilson Joseph, pour demander si le convoi pouvait faire le trajet sans encombre. Sa réponse était directe, catégorique et irrévocable : Aucun problème pour le trajet aller, quant au retour, il se fait à vos risques et périls.

Selon toute vraisemblance, le chef du gang « 400 Mawozo » reste accroché à sa réponse initiale. On ignore si l'inhumation de l'ex-président intérimaire d'Haiti a pu se faire mar di, car la famille se montre super discrète, à cet égard.

Ironie du sort ! En Haiti l'autorité suprême n'est pas celui qu'on pense.



Le cercueil contenant les restes de l'ex-président intérimaire Boniface Alexandre exposé à la Cour de cassation..

Pour sa part, le Premier ministre, dans son panégyrique, s'est incliné, face à la mémoire, dit-il, d'« un homme remarquable, simple, discret ». Voilà comment son souvenir sera gardé. Plus loin, le chef du gouvernement a déclaré : « Le président Boniface Alexandre était l'archétype du vir bonus, un vé-

« (...) il a toujours fait preuve de sagesse et de pragmatisme dans la recherche de solution pour apaiser les tensions politiques et sociales, tout en faisant face, avec courage et détermination, aux énormes défis de l'époque ».

L'ex-président Jean Boniface Alexandre est décédé le 4

assistants, qui s'attendaient à suivre le cortège funéraire jusqu'à Ganthier, où le défunt devait être mis au repos, dans la cave où était inhumé son frère avant lui, n'ont pas eu cette opportunité. La démobilisation s'est faite mystérieusement, car la majorité de l'assistance était restée sur sa faim, par rap-

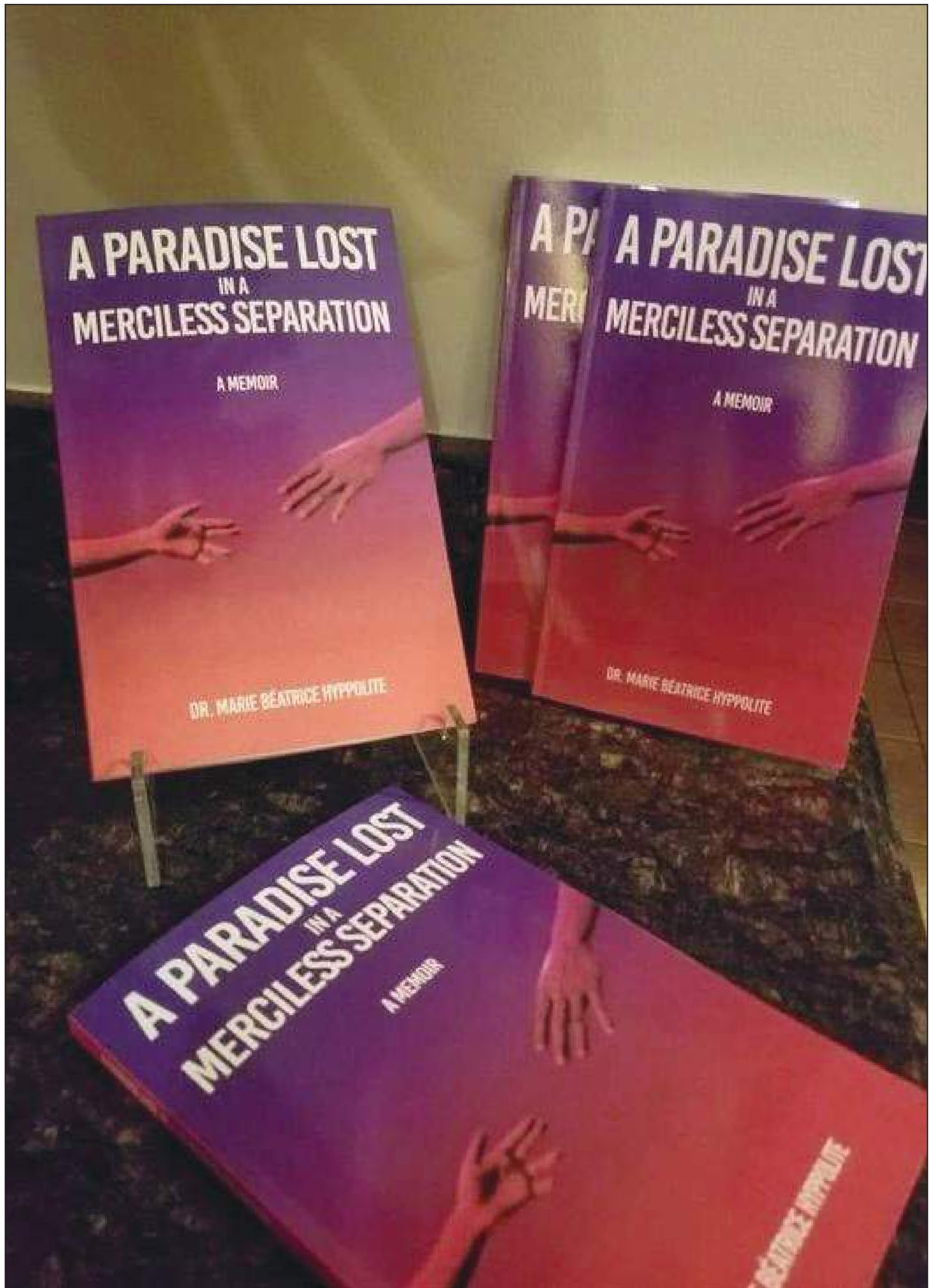
**HAITI**

*Lè manke gid, pèp la gaye !*

**OBSERVATEUR**

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA







# NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 8

coupable, lors du procès, il ne bé néficiera pas de pardon dans l'état de Georgia où la sentence serait de 5 à 20 ans, dont les 5 premières années fermes.

Inculpés aussi, six autres avocats, dont les noms sont cités. De plus, il existe une trentaine d'autres co-conspirateurs

complot ne visait pas seulement le comté de Fulton, à Georgia, mais concernait d'autres états, dont Arizona, Michigan, Nevada, New Mexico, Pennsylvania, Wisconsin, ainsi que le District de Columbia, siège de la capitale américaine. Alors, il se pourrait que le procès de Georgia soit une boîte de Pandore, et que d'autres états pourraient lancer des ac-

(chiens et chats).

La ville de Lahaina a été presque totalement détruite. Au milieu de la détresse, une note de bravoure et de compassion : 18 sapeurs-pompiers, dont leurs maisons ont été consumées par les flammes, se sont présentés au travail.

À l'intention de ceux qui posent des questions relatives

darité avec les sinistrés. Selon une étude préliminaire du Centre des désastres de l'Université de Hawaï, il faudra environ 5,5 milliards de dollars (\$5 500 000) pour financer la reconstruction

**\*On parle de situation apocalyptique, car d'autres fléaux sont annoncés**

Faisant des commentaires sur

avaient conclu un « *pacte avec le diable* » afin d'obtenir leur indépendance. Il faisait allusion à la cérémonie du Bois Caïman, dans les environs du Cap Français d'alors, dans la soirée du 14 août 1791, organisée par Dutty Boukman, connue comme la date du lancement de la guerre de l'indépendance d'Haïti. Lundi dernier ramenait le 232<sup>e</sup> anniversaire



Les incendies dévorant la ville de Lahaina vues de l'air.

dont les noms ne sont pas dévoilés. Histoire de les protéger, car ils seraient, sans doute, vulnérables au chantage, faisant partie, sans doute, de ceux qui sont prêts à tourner casa que contre Trump.

Il est reconnu que Fani Willis a réalisé un travail impeccable, l'investigation qu'elle a menée se révélant, jusqu'à nouvel ordre, le standard à suivre. En effet, on trouve édifiant le rapport de 98 pages sur les différents aspects du cas en question.

Trump a eu le temps d'annoncer que lundi prochain, 21 août, à 11 heures du matin, il donnera une conférence de presse, à Bedminster, dans le New Jersey, son fief, là où il joue au golf pour se détendre, en vue de présenter un rapport qui le blanchira, dit-il, ainsi que ses associés de l'accusation de « *fraude électorale* » en 2020, à Georgia. Cela signifie que jusqu'à présent, il tient mordicus à la conception erronée qu'on lui avait « *volé* » l'élection.

Mais, il n'est pas question de Georgia seulement. À la page 15 du rapport, il est prévu que l'accusation prévoit que le

tions similaires contre Trump et ses associés.

En tout cas, conférence de presse le lundi 21 août ou pas, il est attendu, le vendredi 25 août, au tribunal, à Atlanta. Pour la première fois, il pourrait être incarcéré après l'audition, en attendant le procès, car, resté égal à lui-même, il a proféré des menaces contre l'ancien vice-gouverneur de Georgia, Jeff Duncan, qui compte témoigner contre lui. Il s'est aussi attaqué à la procureure Fani Willis, disant qu'elle était la concubine d'un chef de gang. Celle-ci demande qu'il étale ses preuves, si non il en subira les conséquences.

## BRIÈVEMENT, D'ICI ET LÀ

### \*À Maui, on est en phase de recouvrement

Selon les dernières informations disponibles, il est déclaré que « *au moins 99 personnes sont mortes* » et que l'on recherche plus d'une centaine d'individus dont on n'a pas de nouvelles. À cette fin, les secouristes arrivent de partout, prodiguant des soins et offrant des repas aux sinistrés, y compris des animaux domestiques

aux raisons qui sont à l'origine d'un tel fléau, on dira que ce sont des vents soufflant fort ayant renversé des pylônes électriques un peu partout, qui, explosées, ont déclenché un enfer décrit comme la plus grande catastrophe des temps modernes, dans un état américain, depuis plus d'un siècle.

Il est opportun de demander pourquoi la compagnie électrique n'avait-elle pas lancé une alerte à temps et même suspendre le rationnement du courant électrique. À cette question, les propriétaires de la compagnie répondent que cela aurait affecté tout ce qui a besoin d'électricité pour fonctionner, des pompes à eau, pour les sapeurs-pompiers, aux instruments des hôpitaux et autres consommateurs du courant. En tout cas, la compagnie électrique doit s'attendre à des assignations de la part de victimes qui ont tout perdu.

Entre-temps, le président Joe Biden a annoncé qu'il a mobilisé toutes les ressources possibles et les institutions fédérales responsables, pour venir en aide à l'état hawaïen. Sans donner de précision, il a déclaré qu'il sera bientôt sur les lieux, témoignage de soli-

les événements survenus à Maui, le mot a été lancé : *C'est l'apocalypse*. Référence est faite au dernier livre de la Bible, qui parle de la fin des temps et des tourments qui se ront déclenchés sur le monde.

Il faut noter qu'au même moment où une île hawaïenne, territoire américain dans le Pacifique, est décimée, dans un enfer moderne, sur le continent américain, on fait face à des assauts climatiques sous forme de température atteignant plus de 100 degrés Fahrenheit, dans l'ouest et une partie du sud des États-Unis, tandis que dans des états de l'est ce sont des ouragans occasionnant la crue des fleuves, qui emportent presque tout sur leur parcours.

Tout ceci me fait penser à la déclaration de l'icône conservateur protestant Pat Robertson qui, malheureusement, s'est éteint le 8 juin dernier. N'aurait-il pas révélé les causes de ces châtements contre les Américains ? Car, suite au tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, en Haïti, il avait donné l'explication suivante : C'était le châtement du Très Haut contre les Haïtiens, dont les ancêtres

saire de ce jour. Et je dis : « *Bonne fête Bois Caïman* » à tous les compatriotes haïtiens.

Mais je ne peux conclure sans rappeler que le 14 janvier 2010, quand Pat Robertson avait fait cette « *révélation* » au programme télévisé de Rachel Maddow, sur MSN BC, j'avais clarifié pour tout le monde, y compris Pat Robertson, que le soi-disant « *pacte conclu avec le diable* » a été bénéfique pour la nouvelle nation américaine, qui a pu faire l'acquisition de la Louisiane, ce vaste territoire situé à l'ouest de la Rivière Mississippi, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et du Golfe du Mexique, au sud, jusqu'à la frontière canado-américaine, pour la bagatelle de quinze millions de dollars (\$15 000 000.00). Aujourd'hui, ce territoire regroupe 15 états. C'est aussi ce pacte qui a permis au Libérateur de l'Amérique latine, Simon Bolivar, de libérer plusieurs états du continent sud-américain, grâce à l'aide des Haïtiens.

*Et la vérité les affranchira !*

**Pierre Quiroule II**  
raljo31@yahoo.com